



ÉVALUATION CONSOLIDATION DES PLIE

ANNÉE 2000



ALLIANCE VILLES EMPLOI
12, rue Jean Edeline - 92500 RUEIL-MALMAISON
Tél. 01 47 32 67 17 - Fax. 01 47 32 67 10 - E-mail : ave@ville-emploi.asso.fr

SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
CONTENU DE L'ÉVALUATION.....	4
ÉVALUATION QUANTITATIVE.....	5
COMMENTAIRES :.....	6
TABLEAU 1 TER : ANALYSE DES FLUX D'ENTRÉES ET DE SORTIES POUR LA TOTALITÉ DE L'ANNÉE 2000 (EN %).....	11
TABLEAU 2 : ANALYSE DES PARCOURS (EN %).....	12
TABLEAU 3 TER : FINANCEMENTS RÉALISÉS DES PLIE POUR LA TOTALITÉ DE L'ANNÉE 2000.....	13
TABLEAU 4 : ANALYSE DES SORTIES SUR EMPLOI 6 MOIS +	14
TABLEAU 5 : LE PARTENARIAT ET L'INGÉNIERIE	15
ÉVALUATION QUALITATIVE.....	16
1. LES INITIATIVES LOCALES ET LE DÉVELOPPEMENT LOCAL	18
2. LES NTIC	23
3. LA VISIBILITÉ.....	24
4. LA CONCENTRATION.....	27
5. L'ÉGALITÉ DES CHANCES HOMMES / FEMMES	30
6. L'APPROCHE PRÉVENTIVE	32
7. L'APPUI AUX INTERVENTIONS DE L'ETAT	45
8. L'IMPLICATION DES PARTENAIRES SOCIAUX	46
9. LE PARTENARIAT.....	47
10. PRISE EN COMPTE DES POLITIQUES DES COLLECTIVITÉS LOCALES (COMMUNES ET INTERCOMMUNALITÉS).....	51
11. PRISE EN COMPTE DES POLITIQUES DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES.....	54
12. PROCESSUS ET MÉCANISMES DE MISE EN ŒUVRE	55
CONCLUSION.....	56

ANNEXES	60
ANNEXE 1.....	61
CLASSEMENT DES ACTIONS PAR SUJET	62
ANNEXE 2.....	63
LISTE DES PLIE DONT LES RÉPONSES ONT ÉTÉ TRAITÉES	64
ANNEXE 3.....	65
LISTE DES PLIE AYANT ENVOYÉ DES FICHES ACTIONS	66
ANNEXE 4.....	67
LISTE DES PLIE AYANT RÉPONDU À L'ENQUETE MAIS DONT LES DONNÉES N'ONT PU ETRE	
TRAITÉES DANS LES DÉLAIS	68
ANNEXE 5.....	69
TABLEAU ANALYSE DES FLUX (ANCIENNE PROGRAMMATION)	70
TABLEAU ANALYSE DES FLUX (NOUVELLE PROGRAMMATION).....	71
FINANCEMENTS (ANCIENNE PROGRAMMATION).....	72
FINANCEMENTS (NOUVELLE PROGRAMMATION).....	73
ANNEXE 6.....	74
PROCESSUS ET MÉCANISME DE MISE EN ŒUVRE.....	75
ANNEXE 7.....	79
GRILLE EVALUATION ANNEE 2000 ET NOTICE EXPLICATIVE	80

Introduction

Les "Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi", créés à l'initiative de collectivités locales, sont d'abord la traduction stratégique et opérationnelle des politiques insertion et emploi sur un territoire.

Fondés sur des diagnostics partagés par les Collectivités Locales et Territoriales, l'Etat et leurs principaux partenaires concernés (acteurs sociaux et économiques) les PLIE sont les maîtres d'ouvrage délégués des politiques insertion et emploi des collectivités locales et des établissements intercommunaux. A ce titre ils ont pour fonction d'être des "plates-formes partenariales" au sein desquelles se coordonnent les programmes et les actions en matière d'insertion et d'emploi sur leur **territoire**. En outre les PLIE quelque soit le statut de la structure qui les anime (associations, GIP ou établissements intercommunaux...) ont pour missions, d'une part, de réunir les acteurs et opérateurs locaux concernés autour d'objectifs quantitatifs d'accès de personnes "en difficulté" à un emploi durable, en organisant pour ces personnes des parcours individualisés d'insertion professionnelle avec un accompagnement très renforcé par des référents spécialisés ; et, d'autre part, d'assurer une ingénierie technique et financière des actions et des dispositifs locaux contribuant à l'emploi de leurs bénéficiaires puis au maintien de ceux-ci dans l'emploi pendant plus de 6 mois. Enfin, les PLIE sont des outils de développement local dans la capacité qu'ils ont de concevoir avec leurs partenaires tous projets qui peuvent concourir à l'amélioration des parcours d'insertion des publics concernés.

La mise en œuvre des PLIE est confiée à un ensemble "d'opérateurs" coordonnés par une équipe légère d'animation.

Au-delà des fonctions qu'ils exercent, les PLIE peuvent apporter un certain nombre de valeurs ajoutées et de contributions spécifiques sur leurs territoires.

Contenu de l'évaluation

L'évaluation des PLIE sur l'année 2000, conduite par Alliance Villes Emploi, a été pilotée par un groupe d'élus et coordonnée par une équipe de directeurs de PLIE membres de l'Alliance Villes Emploi et d'Europie, animée par l'équipe de l'Alliance Villes Emploi et la Coopérative de Consultants E2i.

Elle porte d'une part sur les résultats quantitatifs obtenus par les PLIE, d'autre part sur des données qualitatives.

Évaluation quantitative

La première partie du document est consacrée à l'évaluation quantitative. Celle-ci a été difficile à conduire car l'année 2000 était une année durant laquelle se sont succédées deux programmations - et, par conséquent, deux "Plans" sur de nombreux territoires.

De nombreux PLIE ont donc eu des difficultés pour "renseigner" les questionnaires très détaillés qui leur étaient envoyés, ceci d'autant plus que la période était peu propice pour le faire, compte tenu des surcharges de travail provoquées par l'établissement des conventions portant sur les "nouveaux PLIE", les dossiers de demande de paiement puis de solde, etc...

En outre, les outils de suivi ne sont pas encore tous harmonisés puisque créés à l'initiative de chacun. Le processus d'évaluation engagé devrait contribuer à améliorer cette gestion quantitative.

Sur les 162 PLIE existants en 2000, les 14 fonctionnant dans les DOM TOM n'ont pas répondu (ils relèvent de l'objectif 1). Il en a été de même des 8 PLIE ayant arrêté leur activité depuis 2001. Au total 140 PLIE étaient donc susceptibles de répondre. 78 l'ont fait, dont 67 ont retourné des questionnaires exploitables en totalité (pour 34) ou en partie (pour 33). Les données fournies par ces derniers étaient toutefois suffisantes pour permettre un traitement statistique en pourcentage.

Évaluation qualitative

La méthode retenue pour réaliser l'évaluation qualitative est fondée sur l'exploitation de "fiches actions" fournies par les PLIE pour l'année 2000. Ces actions illustrent différentes valeurs ajoutées et contributions spécifiques des PLIE. Elles ont donc été classées par thème et présentées comme autant d'exemples de ce que peuvent faire les PLIE en matière d'initiative locale, d'égalité hommes - femmes, d'approche préventive, de partenariat, etc...

L'évaluation quantitative

Commentaires :

A partir des données quantitatives fournies par 67 PLIE et traitées au 26/2/02 - données qui, sur la base de la contribution FSE (enveloppe annuelle ancienne programmation), correspondraient à **50%** au moins de l'activité des PLIE - il est possible de dresser les premiers constats suivants :

Les territoires ♦ Au total les 67 PLIE couvrent un territoire de 8,2 millions d'habitants et concernent plus de 1 100 communes.
Le territoire moyen de ces PLIE compte donc 122 000 habitants et 16 communes.

Les parcours d'insertion professionnelle ♦ **58 820 personnes** ont été en parcours d'insertion professionnelle en 2000 dans le cadre des 67 PLIE traités. **34 120** étaient en parcours le 31/12/00.

♦ **Leurs caractéristiques à l'entrée en parcours** étaient les suivantes :

Hommes	50%	< 26 ans	35%
Femmes	50%	> 26 ans	65%

CLD	47%	dont CLD inscrits ANPE	26%
RMI	34%	dont RMI inscrits ANPE	18%
Autres	19%		

Niveau ⁽¹⁾ VI et V bis	51%
Niveau V	30%
Niveau IV et +	16%
Indéterminé	3%

Les sorties "positives" et "sans suite" ♦ **24 700 bénéficiaires** ont terminé leur parcours d'insertion professionnelle en 2000 dans ces 67 PLIE :

- **dont 52% sur un emploi "durable"** (CDI ou CDD + 6 mois) ou une sortie positive validée conformément au Protocole d'Accord ;
- **et 48% sur une "sortie sans suite dont les causes"** - sur 100 sorties sans suite - se répartissent comme suit :
 - "abandon" 47%
 - déménagement, décès, retraite 12%
 - autres (y compris réorientation vers d'autres dispositifs) 41%

¹. Niveau VI (fin de scolarité obligatoire)
Niveau Vbis (niveau brevet des collèges)
Niveau V (niveau CAP ou BEP)
Niveau IV et + (niveau Baccalauréat, Brevet Technique, et plus)

**Les sorties
par type de
bénéficiaire**

- ◆ **Certaines catégories de bénéficiaires ont des taux de sorties "positives" ⁽¹⁾ (sur un emploi durable ou autre) plus élevés** que la moyenne des personnes en parcours.

C'est le cas :

- des CLD 57%
- des niveaux IV et au delà 59%

- ◆ **A l'inverse, ont un taux de sortie plus faible que la moyenne :**

- les allocataires du RMI 47%
- les niveaux VI 48%

**Les sorties
par secteur
d'activité, type
d'employeur
et type de
contrat**

- ◆ **Les principaux secteurs d'activité** dans lesquels sont entrés les bénéficiaires des PLIE sont les suivants (sur la base de données partielles) :

- Services aux personnes (santé, services collectifs, services domestiques) 22,3%
- Industries manufacturées 16,1%
- Services aux entreprises 13,9%
- Commerces 13,3 %
- Construction 8,8 %
- Hôtels et restaurants 7,7 %

- ◆ **Les employeurs** se répartissent comme suit par type et taille :

- Entreprises 60,1%
- Associations 19,1%
- Secteur public 20,8%
-
- Moins de 50 salariés 53,8%
- 50 à 500 salariés 32,4%
- 500 salariés et + 12,8%

- ◆ **Les types de contrats** sont les suivants :

- CDI 44,7%
- CDD 6 mois + 46,1%
- Contrats en alternance 9,2%

**Les actions ou
étapes**

- ◆ La répartition des bénéficiaires en parcours au 31/12/00 par action ou étape principale est la suivante :

- Actions relevant de l'accompagnement social 6,5%
- Activités d'utilité sociale (CES) 19,9%
- EI, AI, RQ, ETTI 6,5%
- Formations (hors formations complémentaires CES) 8,7%
- "Médiation à l'emploi", y compris bénéficiaires sur des contrats d'intérim, des CDD de moins de 6 mois, etc... hors EI, AI, RQ, ETTI et CES 17,0%
- Création d'entreprise en cours 1,3%
- A l'emploi avant sortie prévisible à 6 mois + 12,4%
- Accompagnement renforcé seul entre deux étapes, par le référent PLIE 27,6%

1. Ce taux de sortie positive se mesure en divisant le nombre de sorties positives par le nombre total de sorties.

Les budgets

◆ **Le total général** des budgets cumulés des 67 PLIE traités - direct + indirect y compris Etat "non éligible" - s'élève pour l'année 2000 à **170,5 millions d'euros**.

◆ **La répartition des principaux financements "directs et indirects" est la suivante**, en millions d'euros :

		dont directs
• Collectivités locales	28,6	9,9
• Conseils Généraux	14,5	3,1
• Conseils Régionaux	6,0	1,3
• FSE	36,0	36,0
dont ancienne programmation	26,0	
nouvelle programmation	10,0	
Total hors fonds privés, divers et Etat	85,1	50,3
• Fonds privés	13,0	
• Autres financements divers	16,3	
• Etat	56,1	
Total général	170,5	

Commentaires :

L'analyse de ces budgets fait ressortir les points clefs suivants :

- **Les collectivités locales** ont apporté une contribution directe aux PLIE de 9,9 millions d'euros (une moyenne de 1,20 euros par habitant qui cache d'importantes disparités). Cet apport a été triplé avec l'apport par ces mêmes collectivités de financements indirects mobilisés en contrepartie des Fonds Européens.
- **Les Conseils Généraux** sont les seconds contributeurs (Etat mis à part), avec des financements directs à hauteur de 3,1 millions d'euros – plus que quadruplés avec des financements indirects éligibles.
- **Des Conseils Régionaux** interviennent également dans le financement des PLIE – y compris, pour certains, avec des contributions directes.

- **Les "effets leviers"** sont importants pour les collectivités locales. Ils multiplient :
 - par 5 leurs financements directs avec d'autres financements directs (FSE inclus) ;
 - par 6 leurs contributions directes et indirectes, en intégrant les financements Etat "non éligibles" mais utilisés au profit des bénéficiaires du PLIE).
- **Le FSE apporte 42%** du total des financements directs et indirects "éligibles" (hors Etat, fonds privés et "autres").
- **72% du FSE utilisé relevait de l'ancienne programmation** affectée par l'Etat.
- **Le montant moyen des financements directs utilisés par bénéficiaire dans les PLIE en 2000 est de 855¹ euros** dont 605 euros du FSE.
 Si l'on retient l'hypothèse d'une durée moyenne de passage de 6 mois dans l'année² les **financements directs éligibles par bénéficiaire et par an auraient été de 1 710 euros (11 200 francs)** dont 1 210 euros du FSE (7 940 francs).
 C'est avec cette somme additionnelle et l'effet levier qu'elle induit que les PLIE peuvent conduire leurs actions.

Ces hypothèses et les moyennes sont bien évidemment à prendre en compte avec beaucoup de précautions...

1. Il est donné par le ratio :
$$\frac{\text{total budget direct éligible}}{\text{nombre de bénéficiaires en parcours dans l'année}} = \frac{50,3 \text{ millions}}{58\,520}$$
2. On peut faire l'hypothèse que des bénéficiaires n'ont pas été en parcours dans le PLIE en 2000 que quelques jours (par exemple ceux entrés en 1998 ou 1999 et sortis en janvier 2000 – ou ceux entrés en décembre 2000). D'autres au contraire y ont passé 12 mois. On peut donc faire aussi l'hypothèse que la moyenne des "passages" a donc été de 6 mois. Auquel cas les financements directs éligibles par bénéficiaire et par an se sont élevés à 2 x 855 euros = 1 710 euros (11 200 francs).

Les tableaux qui suivent détaillent les données déjà traitées qui sont commentées ci-dessus :

	Page :
◆ Tableau 1 ter : Analyse des flux d'entrées et de sorties pour la totalité de l'année 2000 (en %)	12
◆ Tableau 2 : Analyse des parcours (en %)	13
◆ Tableau 3 ter : Financements réalisés des PLIE pour la totalité de l'année 2000	14
◆ Tableau 4 : Analyse des sorties sur emploi 6 mois +	15
◆ Tableau 5 : Le partenariat et l'ingénierie	16

Tableau 1 ter : Analyse des flux d'entrées et de sorties pour la totalité de l'année 2000 (en %)

Caractéristiques des bénéficiaires	Sorties année 2000										
	Entrées année 2000		En parcours dans l'année 2000		En parcours au 31/12/00		Sur un emploi	Autres sorties positives	Sans suite		
	1	2	3	4	5	Total sorties sans suite	Dont abandons	Dont déménagements décès, retraite	Dont autres		
Nombre total	24230	58820	34120	12089	785	11826	5511	1434	4881		
Dont :											
hommes	50,65%	52,04%	50,35%	55,90%	52,69%	52,46%	49,61%	52,31%	55,74%		
femmes	49,35%	47,96%	49,65%	44,10%	47,31%	47,54%	50,39%	47,69%	44,26%		
< 26 ans	34,76%	35,04%	30,86%	36,40%	30,44%	44,73%	55,26%	34,70%	35,90%		
> 26 ans	65,24%	64,96%	69,14%	63,60%	69,56%	55,27%	44,74%	65,30%	64,10%		
dont 45 + critères européens	10,63%	10,06%	10,89%	7,06%	9,60%	11,00%	12,08%	12,99%	9,58%		
dont 50 +	6,45%	6,85%	6,56%	7,19%	5,15%	7,37%	6,37%	6,41%	8,63%		
Travailleurs handicapés	5,49%	5,51%	6,08%	5,08%	8,43%	4,31%	3,26%	4,27%	5,39%		
• CLD	47,37%	48,57%	51,17%	49,78%	44,03%	40,86%	40,51%	36,83%	41,81%		
dont inscrits ANPE	26,50%	24,67%	25,37%	24,03%	26,00%	23,43%	31,18%	22,06%	15,82%		
• RMI	33,82%	32,86%	35,06%	26,85%	35,60%	33,17%	30,48%	37,54%	35,17%		
dont inscrits ANPE	18,42%	18,05%	19,17%	13,94%	21,55%	19,12%	24,59%	24,20%	12,70%		
• Autres publics en difficulté	18,81%	18,57%	13,78%	23,37%	20,37%	25,97%	29,00%	25,62%	23,02%		
Niveau											
VI	27,70%	27,56%	29,40%	23,77%	18,03%	27,22%	25,23%	29,00%	28,96%		
V bis	22,72%	22,09%	22,09%	21,60%	30,91%	22,06%	22,33%	19,40%	22,28%		
V	29,98%	31,43%	30,77%	32,20%	24,59%	32,78%	30,97%	33,45%	34,44%		
IV et +	16,60%	15,84%	14,26%	20,50%	23,65%	14,69%	17,73%	13,52%	11,82%		
Indéterminé	3,00%	3,08%	3,48%	1,93%	2,81%	3,25%	3,75%	4,63%	2,51%		

Tableau 2 : Analyse des parcours (en %)

Action ou étape	Pourcentage de bénéficiaires dans l'action ou l'étape au 31/12/00	Cumul en pourcentage du nombre d'actions de l'année pour les bénéficiaires en du 1/1 au 31/12
• Actions spécifiques relevant de "l'accompagnement social" - cf. définition	6,55%	7,21%
• Activités d'utilité sociale (CES) :	19,90%	19,70%
Dont chantiers d'insertion si données disponibles	4,04%	5,57%
Dont avec formation complémentaire	3,01%	1,80%
• EI, AI, RQ; ETTI	6,56%	5,06%
• Formations (hors formations complémentaires CES) :	8,67%	12,27%
Dont actions d'orientation (bilans de compétences, etc...)	1,52%	3,59%
Dont formation qualifiante	3,97%	2,81%
• "Médiation à l'emploi", y compris bénéficiaires sur des contrats d'intérim, des CDD moins de 6 mois, etc... - hors EI, AI, RQ, ETTI et CES - cf. définition	17,00%	17,90%
• En cours de création d'entreprise	1,29%	0,87%
(1) • Emploi avant sortie prévisible à 6 mois +	12,43%	8,78%
• Accompagnement renforcé seul, entre deux étapes, par le "référént PLIE"	27,61%	27,30%
TOTAL	100,00%	100,00%

(2)

(3)

(1) Il s'agit de bénéficiaires qui sont en CDI ou en CDD de plus de 6 mois mais qui n'ont pas encore dépassé les 6 premiers mois à l'issue desquels la sortie pourra être validée.

(2) Total = nombre de bénéficiaires en parcours au 31/12

Tableau 4 : Analyse des sorties sur emploi 6 mois +

	Année 2000
Secteur d'activité :	
• Agriculture, chasse, sylviculture, pêche	2,06%
• Industries manufacturières	16,15%
• Construction	8,80%
• Commerce	13,26%
• Réparation automobile	2,23%
• Hôtels et restaurants	7,59%
• Transport et communications	6,32%
• Activités financières	0,31%
• Services aux entreprises	13,88%
• Administration publique	5,50%
• Education	1,58%
• Santé et action sociale	6,98%
• Services collectifs, sociaux et personnels	11,24%
• Services domestiques	4,09%
Type d'employeur :	
• Entreprise	60,31%
• Association	19,21%
• Secteur public	20,82%
Taille de l'établissement :	
• Moins de 10 salariés	27,43%
• 10 à 50	26,39%
• 50 à 500	33,36%
• 500 et plus	12,82%
Type de contrat :	
• CDI	44,73%
• CDD 6 mois +	46,09%
• Contrats en alternance	9,18%

Tableau 4 : Analyse des sorties sur emploi 6 mois +

	Année 2000
Secteur d'activité :	
• Agriculture, chasse, sylviculture, pêche	2,06%
• Industries manufacturières	16,15%
• Construction	8,80%
• Commerce	13,26%
• Réparation automobile	2,23%
• Hôtels et restaurants	7,59%
• Transport et communications	6,32%
• Activités financières	0,31%
• Services aux entreprises	13,88%
• Administration publique	5,50%
• Education	1,58%
• Santé et action sociale	6,98%
• Services collectifs, sociaux et personnels	11,24%
• Services domestiques	4,09%
Type d'employeur :	
• Entreprise	60,31%
• Association	19,21%
• Secteur public	20,82%
Taille de l'établissement :	
• Moins de 10 salariés	27,43%
• 10 à 50	26,39%
• 50 à 500	33,36%
• 500 et plus	12,82%
Type de contrat :	
• CDI	44,73%
• CDD 6 mois +	46,09%
• Contrats en alternance	9,18%

Tableau 5 : Le partenariat et l'ingénierie

Données portant sur 34 PLIE

	Nombre	Montant (Euros)
• Nombre d'opérateurs partenaires (autres qu'entreprises) conventionnés avec financement.	812	13 169 883
• Nombre d'opérateurs partenaires (autres qu'entreprises) conventionnés sans incidence financière.	82	
• Nombre de partenaires (autres qu'entreprises) non conventionnés.	448	
• Opérations conventionnées dans l'année -	2 463	15 766 634
TOTAL :		
Dont : - Activités d'aide sociale (CAS, chantiers école, ...)	467	4 518 480
- EI, AI, RQ, ETII	147	2 141 734
- formations	429	1 737 013
- création d'entreprises	74	507 330
- médiation à l'emploi	495	1 432 759
- emploi (avant sortie 6 mois +)	66	653 161
- accompagnement renforcé	848	4 487 691
	12	184 140
• Nombre d'entreprises partenaires réguliers du PLIE	1 459	
• Nombre de réunions collectives organisées par le PLIE dans	1 536	
Dont : - "institutionnelles" (comité de pilotage, CA, etc...)	229	
- "opérationnelles" (comité d'agrément et de suivi, réunions opérateurs, réunions	1 287	
Ingénierie :	Nb d'heures :	
Estimation du temps passé (heures) - - - - - ➔	47 093	Budget (en euros)
et du budget (euros) - - - - - ➔		1 458 750
<small>consacré dans l'année à l'ingénierie de projets (financement d'un chargé de mission sur cette fonction, financement d'opérateurs spécifiques - bureaux d'études ou autres etc...)</small>		

L'évaluation qualitative

L'évaluation qualitative

Comme indiqué dans l'introduction, l'évaluation qualitative est fondée sur l'analyse des "fiches actions" fournies par les PLIE.

Au total 208 fiches transmises par 55 PLIE ont été exploitées³.

Ces fiches ont été réparties par thème - chacun de ces thèmes correspondant à une valeur ajoutée ou à une contribution spécifique qui devrait être prise en compte pour l'évaluation de la réalisation de l'Objectif 3⁴.

Ces thèmes sont les suivants :

1. les initiatives locales et le développement local p. 19
2. les NTIC p. 24
3. la visibilité p. 25
4. la concentration p. 28
5. l'égalité hommes - femmes p. 31
6. l'approche préventive p. 33
7. l'appui aux interventions de l'Etat p. 46
8. l'implication des partenaires sociaux p. 47
9. le partenariat p. 48
10. la prise en compte des politiques des Collectivités Locales et Intercommunales p. 52
11. la prise en compte des politiques des Collectivités Territoriales p. 55
12. les processus et mécanismes de mise en œuvre p. 56

Remarque : de nombreuses actions correspondent à plusieurs thèmes : par exemple, lorsqu'un PLIE aide un GEIQ à se créer, son action relève à la fois du thème 1 (Initiatives locales) et du thème 6 (Approche préventive - parcours et activités d'insertion par l'économique), voire du thème 9 (Partenariat). Mais le plus souvent, un seul thème a été retenu pour chaque action pour éviter les répétitions. Dans le cas du GEIQ c'est le thème 6 sauf exception. Pour faciliter les recherches, une table des matières située en annexe permet de retrouver les actions par sujet et non plus par thème.

³ Plusieurs PLIE ont envoyé des fiches actions sans avoir pu fournir des données quantitatives.

⁴ Certains PLIE ayant fourni des fiches sont financés dans le cadre de l'Objectif 1. C'est le cas de Fourmies - Trélon, Condé et Valenciennes, Maubeuge, Douai.

1. Les initiatives locales et le développement local

1.1 Les initiatives locales

Les PLIE conduisent des actions qui favorisent et concrétisent des initiatives prises au niveau communal ou intercommunal pour permettre à des publics en difficulté d'accéder à l'emploi.

Dans le même temps, les PLIE contribuent à un développement local solidaire en permettant aux personnes privées d'emploi d'accéder aux opportunités offertes par le développement économique du territoire.

Les PLIE développent des actions en additionnalité avec les dispositifs de droit commun. Ils ont contribué notamment à développer des initiatives sur leur territoire pour prendre en compte des spécificités qui ne l'étaient pas suffisamment par les dispositifs classiques. Ces spécificités sont liées aux caractéristiques des publics suivis par le PLIE. Les PLIE initient également la coordination entre des dispositifs existants sur le territoire. Enfin, ils développent des actions particulières en l'absence de réponse structurelle.

Ces fonctions "d'ingénierie" des PLIE ont fait l'objet d'un début de quantification. Les 34 PLIE ayant répondu au questionnaire "quantitatif" sur ce sujet avaient consacré en moyenne près d'un équivalent temps plein (1384 heures/an) à l'ingénierie avec un budget moyen de 31 000 euros.

1^{er} axe : créer de nouvelles réponses de médiation à l'emploi sur le territoire

Certains PLIE ont développé des ateliers spécifiques de recherche d'emploi pour renforcer l'accompagnement de publics cible. C'est le cas de Tourcoing qui a créé un "sas pour des publics sortant de prison".

C'est également le cas de Lorient qui a mis en place une préparation aux entretiens professionnels en direction de publics en difficultés repérés par les CLI (bénéficiaires du RMI...).

Au PLIE du Mantois, un accompagnement à l'emploi est proposé à des personnes ayant des difficultés linguistiques (gens du voyage, personnes en situation d'illettrisme ...).

Le PLIE de Maubeuge finance une plate-forme emploi portée par Sodie qui combine des actions de redynamisation, de bilans professionnels, de techniques actives de recherche d'emploi et de suivi dans l'emploi.

D'autres PLIE, comme Aix-en-Provence, ont mis en place des plates-formes appelées "Pas pour l'Emploi" pour généraliser l'accompagnement des bénéficiaires du PLIE au sortir des parcours d'insertion.

2^{ème} axe : favoriser l'émergence de nouvelles réponses en matière d'insertion professionnelle.

Les PLIE aident à l'émergence d'entreprises d'insertion, d'entreprises d'intérim d'insertion, de groupements d'employeurs, d'associations intermédiaires, de régies de quartiers et de chantier-écoles, sur leur territoire. Ces structures offrent une palette de réponses qui favorisent la diversité des parcours proposés aux bénéficiaires.

*Certains PLIE, comme à Mulhouse ou Dunkerque, œuvrent dans le sens d'un **aménagement du territoire en matière d'insertion professionnelle**. En appui avec les collectivités et les entreprises locales, ils favorisent l'émergence des projets, participent au recrutement des porteurs de projets, accompagnent le montage financier global et contribuent directement au financement du volet accompagnement social et professionnel.*

A Mulhouse, entre 1994 et 2000, ce sont plus de 150 emplois d'insertion nouveaux qui ont été créés.

*Au cours de l'année 2000, avec l'aide du PLIE du Mantois, a été créée une **entreprise de travail temporaire d'insertion (NSI)** en articulation avec l'offre d'insertion existante.*

*A Nîmes, le PLIE a soutenu la **création d'un atelier de papier recyclé** qui pourrait déboucher, à terme, sur une entreprise d'insertion.*

*A Rennes, le PLIE a contribué à la création de "Air Environnement" dans le domaine du **retraitement des déchets** et de la dépollution d'appareils électriques et électroniques. Cette entreprise offre 14 postes d'insertion en moyenne par an.*

*A Cannes, 75 postes d'insertion supplémentaires ont été proposés sur le territoire suite à la création d'une **Régie de Quartier**.*

*Le PLIE d'Héricourt a favorisé l'implantation d'un **chantier d'insertion** dans le maraîchage de type "Jardin de Cocagne" pour diversifier les réponses en direction du public féminin.*

*On citera également Mulhouse qui, dans le cadre de la fondation Boulanger, a aidé à la réalisation d'un projet orienté sur les **nouvelles technologies** de l'information en direction des jeunes de 16 à 25 ans.*

*Le PLIE de La Seyne sur Mer a créé un **point écoute** qui comprend 3 associations d'emplois familiaux et le service 3^{ème} âge de la Ville de La Seyne avec, pour objectif, la création d'un **groupement d'employeurs**. Dès 2000, 25 femmes sont sorties du PLIE sur des contrats de travail de plus de 6 mois.*

*Un **Fonds Local Emploi Solidarité (FLES)** a été créé sur le Vendomois avec l'aide du PLIE qui en a fait l'ingénierie et a fédéré les moyens humains et financiers.*

Enfin, il faut signaler que certains PLIE développent de nouveaux services sur leur champ d'intervention géographique pour permettre de lever les freins à l'emploi rencontrés par les bénéficiaires durant leur parcours d'insertion.

Par exemple, à Beaurainville, le PLIE accompagne une association "Lien Plus" qui favorise la mobilité des bénéficiaires dans leur recherche d'emploi. Cette association met à disposition des mobylettes. Dans le même temps, le PLIE réfléchit pour que se construise une réponse globale sur leur territoire pour pallier les problèmes de mobilité. Cette préoccupation est d'autant plus aiguë dans les PLIE situés en milieux ruraux.

Mais cette préoccupation peut être partagée par des PLIE « urbains » :

*C'est le cas du PLIE Uni-Est qui, dans l'est Lyonnais, a fait l'ingénierie d'un dispositif mobilité qu'il cofinance. Ce dispositif combine location de 2 roues et navette de transport à la demande, géré par une Association Intermédiaire.
Budget 2000 : 17 000 euros pour les 2 roues, 46 000 euros pour le transport à la demande.
Au total 124 personnes ont bénéficié du dispositif.*

A Tourcoing, le PLIE accompagne l'action "Initiative" qui est un dispositif favorisant l'encadrement du bénéficiaire dans sa recherche d'emploi (permis de conduire, garde d'enfants, location de mobylette).

3^{ème} axe : Favoriser la création d'emploi par les bénéficiaires du PLIE

Les PLIE passent des conventions avec les structures habilitées qui concourent à la création d'activités sur leur territoire. Ils assurent à ces structures des moyens complémentaires pour accompagner les publics les plus en difficulté.

A Lorient, le PLIE conventionne la Boutique de Gestion, ce qui a conduit à la création de 16 entreprises toujours en activité depuis 6 mois, sur l'année 2000.

Le PLIE de Nîmes a coordonné un projet de "couveuse d'entreprises" qui a vu le jour au dernier trimestre 2000.

Dunkerque a développé le même accompagnement avec Flandre Initiative, la Boutique de Gestion Flandre Création, Adie et Graines d'Affaires (une coopérative d'activités et d'emplois). Les bénéficiaires du PLIE sont orientés sur ces structures en fonction du degré de réalisation de leur initiative (de l'idée au projet – du projet au plan d'action).

Le PLIE du Creusot a participé à la création du fonds de garantie territorial qui apporte des financements aux postes d'accompagnement des créateurs d'entreprises éligibles au PLIE.

Enfin, le PLIE de Rennes a participé à l'implantation d'Elan Scoop "couveuse de projets" qui permet l'accompagnement de 15 porteurs de projets par an.

Dans ce type d'action, même si le projet n'aboutit pas, les bénéficiaires du PLIE s'inscrivent dans une dynamique individuelle favorable à leur orientation personnelle.

1.2 Développement local

Au-delà de la participation à la création de nouvelles structures d'insertion professionnelle, ou de nouveaux emplois sur le territoire, les PLIE sont repérés comme des dispositifs de mise en cohérence des actions sur un territoire pour permettre la mise en œuvre de parcours d'insertion cohérents.

1^{er} axe : La professionnalisation des acteurs de l'insertion

Les PLIE sont très souvent des "animateurs" du territoire en matière d'insertion et d'emploi.

Par exemple, à Fourmies, le PLIE anime une plate-forme de coopération et d'échanges qui organise les relations partenariales des acteurs de l'insertion de son territoire.

Le PLIE de Béthune finance un poste "d'animateur, porteur de projets" qui aide les bénéficiaires en association d'insertion à développer des parcours professionnels qui dépasseront le simple cadre de l'activité dans la structure d'insertion.

Dans le même ordre d'idée, ce même PLIE finance un encadrement spécifique en association intermédiaire et en entreprise d'insertion.

Ses différentes interventions lui permettent de susciter des échanges de pratiques entre les acteurs d'insertion du territoire en favorisant, ainsi, leur professionnalisation.

2^{ème} axe : Les PLIE, maîtres d'ouvrage de plans d'actions spécifiques

Dans le cadre de leurs engagements politiques, certaines collectivités locales souhaitent mettre l'accent sur des segments particuliers de population. Ces critères de priorité peuvent être géographiques ou sociologiques.

Tourcoing a mis en œuvre "un, deux, trois Bourgogne" en collaboration avec la Mission Locale. Ce plan propose à 400 jeunes d'un quartier politique de la ville, sans expérience significative, une panoplie de solutions individualisées articulant mobilisation, qualification et accès à l'emploi.

A Dunkerque, un plan du même type appelé "XXL, Mille et Une solutions pour une génération qui veut bosser" vise à proposer aux jeunes de moins de 25 ans, inscrits en Mission Locale, des parcours différenciés :

- *Les parcours "Odyssée" s'adressent aux jeunes cumulant des difficultés sociales, de santé et de qualification. Ils s'appuient sur l'élaboration de projets humanitaires, sportifs et culturels.*
- *Les "Parcours d'Initiative Publique" proposent une première expérience professionnelle dans les services des collectivités et des associations, partenariales de la municipalité.*
- *Les "Parcours Emploi" visent à favoriser l'intégration professionnelle des jeunes les plus proches de l'emploi.*

3^{ème} axe : Ingénierie d'opérations préparatoires à des emplois repérés

Depuis plusieurs années, les PLIE qui, au départ, développaient leur action à partir des publics en difficulté, ont complété leur intervention en s'engageant sur des plans d'action en direction des entreprises.

Ils construisent des parcours sur mesure qui prennent en compte les besoins repérés par l'entreprise et les compétences des bénéficiaires du PLIE.

Plusieurs actions de ce type sont présentées au chapitre prévention (n° 6).

Deux autres expériences sont ajoutées ici à celles citées dans ce chapitre :

Le PLIE du Blaisois a mis en œuvre une opération de préparation au métier de maçon en voirie et réseaux divers, en collaboration avec l'ANPE.

A Douai, cette même approche d'entreprises ayant des métiers communs a été développée autour des métiers de la distribution.

2. Les NTIC

Les NTIC constituent une opportunité pour l'ensemble des personnes à la recherche d'un emploi qui bénéficient des actions développées par les PLIE.

Les PLIE mènent des actions de natures différentes, qui peuvent être rangées sous deux catégories:

- Le développement d'outils de mobilisation des publics.
- La préparation des bénéficiaires à certains métiers.

Deux exemples illustrent ces actions :

*Le PLIE de Lille permet, au moyen de son « **Cyber centre Emploi** », à ses bénéficiaires d'effectuer des recherches sur les sites WEB spécialisés présentant des offres d'emploi, ou encore sur les sites WEB d'entreprises souhaitant recruter.*

Entre les années 2000 et 2001, 57 personnes ont été concernées et 25 ont retrouvé un emploi.

Le budget de cette action s'est élevé à 33.114 euros.

*Le PLIE de l'agglomération mulhousienne a organisé avec les missions locales, en lien direct avec l'enseigne Boulanger (distributeur de matériels informatiques : Hi-Fi, Vidéo, informatique), une action de formation au sein de l'entreprise, qui a concerné 60 jeunes demandeurs d'emploi. Ces jeunes ont eu l'opportunité de profiter chacun de 30 heures de **formation sur les logiciels courants de bureautique, et sur Internet**. Le budget a été entièrement pris en charge par l'entreprise.*

3. La visibilité

En mobilisant et en fédérant l'ensemble des financeurs et des acteurs concernés par les problématiques insertion et emploi sur un territoire, à partir d'un diagnostic et sur un projet partagé, les PLIE contribuent à donner une visibilité plus grande aux actions qu'ils mènent sur ce territoire.

Ce faisant, ils contribuent aussi à mettre mieux en évidence les financements apportés - en particulier les financements européens qui viennent en additionnalité.

Ces "plus de visibilité" apportés par les PLIE concernent :

- Les bénéficiaires et, au-delà, le grand public.
- Les partenaires financeurs.
- Les partenaires opérateurs.
- Les entreprises.
- Les élus.

3.1 Les bénéficiaires et le grand public :

La visibilité plus grande que peuvent avoir les bénéficiaires des PLIE sur les politiques et les actions insertion et emploi est due au fait qu'ils sont accueillis et suivis par des "référénts professionnels" dont la fonction est de les "éclairer" et de les guider dans ce monde un peu compliqué de dispositifs, de mesures et d'acteurs.

En outre, ces bénéficiaires, avec l'aide des référents, se voient proposer des parcours - avec étapes et perspectives de sorties - qui sont aussi des facteurs de visibilité.

Les nombreux exemples cités au chapitre "Prévention" illustrent les constats ci-dessus.

En outre, certains PLIE créent des documents de communication qui favorisent aussi la visibilité.

Par exemple, le PLIE de Chanteloup – Rives de Seine a réalisé un document intitulé « les droits et devoirs du bénéficiaire du PLIE », qui est remis à toutes les personnes en difficulté qui sont susceptibles de bénéficier du dispositif financé par le FSE.

3.2 Les partenaires institutionnels et les financeurs :

L'implication de ces partenaires au sein des "Comités de Pilotage" des PLIE qui ont pour fonction de valider les orientations stratégiques et les actions, donne aux financeurs une visibilité totale sur le PLIE et par conséquent sur l'ensemble des politiques insertion et emploi menées sur le territoire.

3.3 Les partenaires opérateurs

La participation de certains de ces partenaires opérateurs (comme l'ANPE et la Mission Locale) aux "Comités Opérationnels" - ou à leurs équivalents - donne à ces participants une bonne visibilité sur ce que font leurs collègues et, au-delà, sur l'ensemble du réseau des acteurs de l'insertion et de l'emploi.

Des exemples du fonctionnement de ces comités sont cités dans les chapitres "Prévention" et "Partenariats".

Pour les partenaires opérateurs non membres des comités opérationnels, les PLIE donnent aussi une visibilité sur ce qui se fait. Certains d'entre eux ont mis en place des outils de communication spécifiques :

*Le PLIE de Lille édite une « **plaquette de présentation du PLIE** » qu'il adresse aux prescripteurs et opérateurs de terrain, en contact avec des bénéficiaires potentiels du PLIE. Le budget s'élève à 2.765 euros pour 500 exemplaires diffusés auprès des prescripteurs et de 1.200 autres diffusés aux bénéficiaires du PLIE.*

3.4 Les entreprises

De nombreux PLIE contribuent à rendre plus visible et plus "lisible" pour les entreprises les actions et les mesures en matière de formation, d'insertion et d'emploi. C'est notamment le cas des PLIE qui mènent des actions ou ont mis en place des dispositifs du type IOD, "Coup de Pouce pour l'Emploi", "Mission de placement en entreprises" - ainsi que ceux qui font de l'ingénierie d'actions emploi - formation.

De nombreux exemples de ces différentes actions sont cités au chapitre "Prévention".

Certains PLIE vont plus loin en sensibilisant les entreprises aux problématiques de l'exclusion et aux publics en grande difficulté.

C'est par exemple le cas du PLIE de l'agglomération mulhousienne qui a mené deux actions de ce type :

- *En partenariat étroit avec la Ville de Mulhouse, le centre Hospitalier, la Mission Locale, la Région Alsace et des entreprises, il a soutenu la mise en place de « **sas d'insertion pour les jeunes de 16 à 18 ans** », dont l'objectif consiste à permettre l'accès à l'emploi aux jeunes ayant quitté prématurément le système scolaire, en situation d'échec.*

40 jeunes par an sont concernés par cette action ; 50 % d'entre eux, trouvent une solution d'emploi stable et durable dans les entreprises locales.

Cette action a coûté 53.357 euros.

- *En contribuant à mettre en place **une « école de la deuxième chance »**, dont la mission consiste à permettre à des jeunes en très grande difficulté, d'accéder à une qualification de niveau V et à l'emploi.*

Plusieurs entreprises participent au projet en proposant ces stages en alternance : Auchan, Décathlon, Peugeot, Rhodia, Suez, France Télécom, etc.

3.5 Les élus

Pour que le plus grand nombre possible d'élus locaux - au-delà du cercle nécessairement restreint de ceux qui sont impliqués dans le Conseil d'Administration ou le Comité de Pilotage du PLIE - aient une "visibilité" sur les politiques insertion et emploi mises en œuvre sur leur territoire, plusieurs PLIE ont créé des outils ou des méthodes pour communiquer avec eux :

*Par exemple, le PLIE de Chanteloup – Rives de Seine a contribué à créer de nombreux supports, comme des **diaporamas** accessibles sur un simple micro-ordinateur présentant pour les élus et les institutionnels, les fondements de l'intervention du FSE ainsi que le cadre légal et réglementaire du PLIE.*

Le PLIE de Fourmies-Trelon a mis en place un réseau de « correspondants-élus » dans chaque commune, qui ainsi sont directement informés de l'apport du FSE, et peuvent faire circuler l'information auprès de leurs administrés.

4. La concentration

Les PLIE agissent sur cette priorité selon 3 axes :

- le choix de publics cibles,
- l'amélioration de la cohérence des acteurs,
- l'apport de moyens supplémentaires permettant l'innovation.

4.1 Le choix de publics cibles

Les PLIE mettent en place des actions spécifiques visant à répondre aux besoins repérés de publics cibles à différentes étapes du parcours d'insertion.

4.11 Sur des phases de redynamisation

Le PLIE de l'agglomération Doloise accompagne un chantier école ayant pour support la récupération, le tri, la valorisation et la vente de plaquettes forestières.

Le PLIE du Mantois soutient le chantier "jardins des 5 sens" qui permet à 10 salariés en insertion, reconnus travailleurs handicapés ou ayant des problèmes de santé, d'aménager un espace pédagogique permettant une exploitation par la structure scolaire de la Ville de Mantes.

A Joué les Tours, le PLIE a cofinancé un chantier école "espaces verts" qui a permis à 10 bénéficiaires de renouer avec les contraintes du travail.

Le PLIE de Maubeuge soutient l'expérimentation d'une méthode d'insertion basé sur un concept de médiation qualité avec les entreprises du territoire dans le cadre d'un parcours permettant, via un module intensif de redynamisation active de découvrir les talents cachés et les compétences des publics suivis. S'enchaînent ensuite des missions en entreprise privée via une ETTI.

Le PLIE de Tourcoing soutient la plate-forme H'Anita, centre de ressources pour l'insertion professionnelle durable d'un public handicapé (sensibilisation, accueil, élaboration de projets formation, médiation à l'emploi).

4.12 Sur des phases d'accès à l'emploi

Le PLIE de Maubeuge soutient la mise en place d'une plate-forme SODIE visant le reclassement durable de DELD, par une mesure juste de l'adéquation du projet professionnel aux possibilités du marché du travail.

Le PLIE du Blaisois accompagne le montage d'une action de préqualification visant l'accès à des contrats de qualification adultes pour des publics de faible niveau scolaire en réponse à des besoins repérés des entreprises de travaux publics (maçon en voirie et réseaux divers). L'action concerne 10 bénéficiaires en préqualification et 9 intégrations en contrat de qualification adulte.

Le PLIE de Rueil-Malmaison facilite l'accès de ses bénéficiaires aux différentes prestations de suivi, d'accompagnement et de placement dans l'emploi organisées par la Maison de l'emploi.

4.2 L'amélioration de la cohérence des acteurs

L'amélioration de la cohérence des acteurs sur un territoire et leur qualification est un objectif essentiel pour les PLIE qui jouent là pleinement leur rôle de plate-forme d'animation des dispositifs emploi - insertion. Pour cela, les PLIE interviennent :

4.21 Par l'apport de services d'ingénierie

Ainsi, le PLIE de Cannes soutient un service en terme d'ingénierie de projet ayant permis la création de 5 associations d'insertion sur le territoire.

Le PLIE de Dunkerque crée une plate-forme pluridisciplinaire composée de professionnels de la comptabilité, gestion, fiscalité, conseil en entreprise, ... permettant aux opérateurs du PLIE de renforcer leurs bases économiques et juridiques pour pouvoir mieux se consacrer à leur cœur de métier.

Le PLIE d'Héricourt met en place une plate-forme d'organisation, d'animation et de coordination de projet, visant la mise en place de chantiers d'insertion en direction du public féminin.

Le PLIE de l'Agglomération du Pays de Morlaix a accompagné la création d'un GEIQ dans les métiers du bâtiment.

Des Fonds Locaux Emploi Solidarité (FLES) ont été mis en place avec l'aide de plusieurs PLIE : par exemple dans le Vendomois, à Dunkerque, à Lille, ...

4.22 Par l'animation des réseaux

Le PLIE de Chanteloup - Rives de Seine constitue et anime le réseau des référents PLIE qui vise à renforcer l'accompagnement des bénéficiaires du PLIE tout au long de leur parcours. Ces référents sont réunis dans les Comités de validation et de suivi et participent également à des réunions thématiques, transversales au-delà des découpages communaux, visant une appropriation de la "culture PLIE".

Le PLIE de Dunkerque assure une animation territoriale des acteurs de l'insertion à plusieurs niveaux de délégation, permettant un partage et donc une mise en œuvre plus cohérente des orientations stratégiques locales en matière d'insertion (Comité de Pilotage : 3 dans l'année, réunion des directeurs de structure : 2 dans l'année, avec 25 directeurs participants en moyenne, 6 réunions techniques d'opérateurs : 35 participants en moyenne).

Le PLIE de Rennes favorise la création d'espaces sociaux communs, regroupant professionnels économiques et sociaux.

4.3 L'apport de moyens supplémentaires

L'apport de moyens supplémentaires via les PLIE permet l'innovation et la prise d'initiatives nouvelles en matière d'insertion économique.

*Par exemple, le PLIE de l'agglomération mulhousienne soutient l'organisation d'une école de la 2^{ème} chance concernant 60 élèves en parcours avec la participation d'entreprises (Auchan, Décathlon, Peugeot, **Rhodia**, Suez, France Télécom).*

Le PLIE du Mantois apporte son aide à l'implantation de NSI (ETTI) de façon à utiliser l'intérêt d'insertion comme étape d'accès à l'emploi accompagné en fin de parcours.

Le PLIE des 7 Vallées, situé en zone rurale, soutient "Lien Plus", association de transport en milieu rural, de manière à permettre l'autonomie des déplacements par un prêt de mobylette.

Le PLIE d'Aix-en-Provence a créé un outil d'aide à la recherche d'emploi "Le Pas Pour l'Emploi", visant la mise en dynamique des publics dans une recherche active d'emploi et une prospection fine des besoins des entreprises locales. Sur 160 bénéficiaires intégrés, 87 ont accédé à l'emploi stable.

Le PLIE de l'arrondissement de Béthune favorise le renforcement de l'encadrement chez des opérateurs d'insertion (associations intermédiaires, notamment) de façon à qualifier les parcours des bénéficiaires.

5. L'égalité des chances Hommes / Femmes

Les PLIE mettent en place des actions et des parcours spécifiques visant à faciliter l'accès des femmes à l'emploi.

Ces actions s'appuient principalement sur 2 axes :

- des actions de mise en dynamique vers l'emploi
- des actions préparatoires à l'emploi :
 - sur des métiers classiques
 - sur des métiers non typiquement féminins dans des secteurs en pénurie de main d'œuvre

5.1 Actions de mise en dynamique vers l'emploi

Les PLIE mettent en place des étapes de parcours individualisées où, à partir d'un bilan évaluation, les femmes peuvent préparer un accès à l'emploi.

Le PLIE de Tourcoing soutient l'action portée par le CIDF qui vise à proposer à 40 femmes une montée en qualification sanctionnée par une validation de compétences à partir d'un bilan évaluation.

Les PLIE utilisent des mises en situation de travail pour permettre aux femmes de remettre « le pied à l'étrier » en se resocialisant et de se redynamiser en utilisant différents supports.

Ainsi, le PLIE de Narbonne a permis à 73 femmes d'assurer l'information et l'orientation du public dans les musées et salles d'exposition de la Ville tout en bénéficiant de remise à niveau, formation en langues étrangères et informatique.

A 6 mois, 1/3 d'entre elles avaient trouvé une sortie positive.

Le PLIE de Libourne a accompagné la mise en place pour 12 femmes, allocataires du RMI, d'une action de remobilisation ayant pour support la rénovation de 3 logements et du hall d'une résidence pour personnes âgées, découvrant ainsi les métiers du 2nd œuvre bâtiment et le réapprentissage des règles de travail.

Un « Espace Femmes » a été mis en place avec l'aide du PLIE de Luneville. Les femmes éloignées de l'emploi et isolées sont accueillies avec pour objectif de les aider à conduire un parcours d'insertion professionnelle.

5.2 Actions préparatoires à l'emploi

Ces actions s'organisent avec une implication active des entreprises concernées en amont même de l'action préparatoire aux emplois repérés, sur le contenu des postes de travail, la formation en amont de la prise de poste, la présélection des candidats.

Ainsi, AUCHAN s'est impliqué avec le PLIE de la Seyne sur Mer sur le recrutement d'hôtesse de caisse par le biais d'une action SIFE et un parrainage au sein de l'entreprise.

Le PLIE d'Héricourt soutient l'action « objectif industrielles » qui vise à accompagner 6 femmes sans qualification à occuper des postes d'opératrice dans le secteur de la sous-traitance automobile.

Le PLIE d'Angers et Trélazé a coordonné une action dont l'objectif était de permettre à des femmes ayant un profil "tertiaire", et ne trouvant pas d'emploi dans ce secteur, de se reconvertir dans l'industrie. Au total 28 femmes ont bénéficié de cette action conduite avec de nombreux partenaires (ADECCO, FACE Angers, Mission Locale, ANPE, DDTEFP, Conseil Régional, ID'EES Intérim, grandes entreprises industrielles).

6. L'approche préventive

Les PLIE conduisent des actions de prévention :

- auprès des publics,
- auprès des employeurs.

6.1 Les actions de prévention menées auprès des publics se situent :

- en amont des parcours d'insertion professionnelle,
- dans le cadre de parcours d'insertion professionnelle.

6.11 En amont des parcours d'insertion professionnelle

Dans le cadre de leurs fonctions "plate-forme" et "ingénierie", certains PLIE montent des actions en faveur des personnes trop éloignées de l'emploi pour entrer directement dans un parcours d'insertion professionnelle avec des perspectives de sorties positives. L'objectif commun à ces actions est donc de permettre à ces personnes de surmonter certaines de leurs difficultés (de santé, de surendettement, de logement, de motivation, de comportement, etc...) pour pouvoir ensuite engager une démarche d'insertion professionnelle.

Par exemple le PLIE de Lille a mis en place des "parcours sociaux" au profit de 400 personnes en grande difficulté. Le budget de 114 000 euros (année 2000) a été cofinancé par le FSE - Objectif 2 - l'Etat, le Conseil Général et la Ville.

le PLIE de la Ville Nouvelle de l'Ouest de l'Etang de Berre de Berre a monté une « action linguistique professionnalisante » aux métiers de l'aide à domicile et de la filière propreté pour 12 personnes en situation d'illettrisme ayant validé un projet professionnel.

Le PLIE du Mantois finance 6 "ateliers d'insertion" ayant pour objectif de remobiliser des personnes "destructurées" en favorisant l'expression, l'échange, la revalorisation. 13 bénéficiaires du PLIE ont été concernés en 2000 pour un budget FSE de 11 000 Euros.

Le PLIE de la CAP de Lorient a co-financé avec la CLI une action baptisée "La Chimère" qui a permis à 12 bénéficiaires de travailler sur leur voix, leurs gestes, leurs émotions, leurs comportements, etc...

Durée de l'action : 6 jours répartis dans le temps, avec des journées de transition pour des démarches individuelles d'application.

Un atelier « Redynamisation et Image de soi » a été mis en place dans le canton de Carros par le PLIE des Coteaux d'Azur.

Le PLIE de Rueil Malmaison a organisé trois modules successifs dont l'objectif est de permettre à des jeunes en grande difficulté de s'engager dans un parcours d'insertion professionnelle.

Le premier module "de rupture" est suivi d'un module "Muse" puis d'un module "Arc en Ciel Théâtre". 10 jeunes "Trace" en ont bénéficié.

Budget de l'action : 30 000 Euros.

Le PLIE de Créteil a organisé et financé une **action de "pré mobilisation"** concernant 20 jeunes maîtrisant mal le français. D'une durée de 450 heures, l'action débutait par un diagnostic des problèmes de langage, se poursuivait par une formation linguistique intensive puis par un travail sur projet professionnel validé ensuite en entreprise.

Budget : 47 000 euros.

Une action similaire a été conduite avec l'aide du PLIE Mantois pour 36 bénéficiaires ayant un projet professionnel réaliste mais des **problèmes de langage**. A l'issue de l'action, 67 % ont obtenu un contrat de travail.

Le PLIE de Chanteloup – Rives de Seine a aidé au montage et au financement d'un chantier d'insertion « **Fripes et cuisine** » dont l'objectif était de permettre à des femmes d'exercer des activités requérant des savoir-faire de base partiellement acquis (ravaudage, cuisine), au bénéfice d'organisations caritatives. Ces activités constituaient la première étape d'un parcours professionnel.

Pour mobiliser autour du PLIE des travailleurs sociaux - dont une part importante de l'activité est consacrée à des personnes non encore engagées dans le PLIE - des dispositifs ont été mis en place sur certains territoires.

C'est le cas de Héricourt où fonctionne une "**Plate-forme Locale d'Insertion**" qui réunit tous les mois l'ensemble des acteurs locaux de l'insertion (DDTEFP, ANPE, DDASS, AGEFIPH, Conseil Régional, services sociaux, opérateurs locaux, organismes de formation.

L'objectif est triple :

- rapprocher tous ces acteurs,
- rechercher une cohérence et une complémentarité,
- élaborer des plans d'actions.

6.12 Dans le cadre de parcours d'insertion professionnelle

Organiser et coordonner des parcours individualisés d'insertion professionnelle se prolongeant durant les six premiers mois d'un contrat de travail autre qu'un CES : telle est l'une des fonctions principales des PLIE. Pour remplir cette fonction, ils doivent :

- mettre en place une organisation des entrées en parcours et du suivi de ceux-ci ;
- fournir et coordonner les moyens nécessaires pour que ces parcours puissent se faire avec la plus grande efficacité possible compte tenu des difficultés des personnes qu'ils ont en charge. Le plus souvent, ces parcours combinent :
 - accompagnement très renforcé par des référents spécialisés ;
 - activité d'insertion par l'économique ;
 - formations ;
 - aide à la recherche d'emploi.

Dans certains cas, des parcours peuvent être organisés pour des publics spécifiques. La soixantaine d'exemples qui suivent illustrent cette fonction "parcours" du PLIE. Les actions ont été classées par étape de ces parcours - depuis l'organisation de ceux-ci jusqu'au suivi dans l'emploi. Mais, au préalable voici comment un PLIE définit cette fonction "d'accompagnement à l'emploi".

*Le PLIE d'Aix en Provence "organise et gère des **parcours individualisés vers l'emploi**, prenant en compte l'ensemble des difficultés de la personne, en la positionnant sur des étapes pertinentes et cohérentes entre elles – l'objectif étant de résoudre les difficultés de toute nature pour amener la personne à l'emploi". Pour cela, un accompagnement individualisé est assuré. Le parcours comprend "accueil, bilan d'orientation, formation, mise en situation de travail et suivi dans l'emploi". Les partenaires principaux sont l'ANPE, les cellules RMI, les services sociaux du Conseil Général, le CCAS, les OPHLM".*
En 2000, 744 bénéficiaires étaient en parcours.
Budget : 540 000 Euros.

Le PLIE de Strasbourg et de son agglomération structure pour sa part les parcours qu'il organise autour de quatre types d'actions :

- actions d'intégration et de maintien en parcours d'insertion professionnelle,
- actions d'accueil, d'accès et de suivi dans l'emploi
- actions de formation et d'insertion économique,
- actions d'appui à la création d'activités par les bénéficiaires.

Voyons maintenant ce qu'il en est de chaque étape :

Organisation des entrées et des suivis :

Les PLIE ont mis en place des "comités opérationnels" ou des "comités d'engagement et de suivi des parcours" où siègent les principaux partenaires concernés - comme les Missions Locales et les Agences Locales pour l'Emploi.

A Chanteloup Rives de Seine durant l'année 2000 près de 500 parcours ont été engagés, organisés et suivis par le "comité de validation des entrées" et le "comité de suivi des parcours" qui se sont réunis tous les mois pour échanger sur les situations des bénéficiaires. Les structures d'insertion et des travailleurs sociaux sont associés à ces comités aux côtés de l'ANPE et de la Mission Locale.

A Arras le "comité d'engagement et de suivi des parcours d'insertion" se réunit chaque semaine et rassemble Arras Emploi (l'association qui gère le PLIE), l'ANPE, l'animateur du service local d'insertion du Conseil Général, la DDTEFP, les opérateurs d'insertion concernés. Ce comité examine une trentaine de parcours d'insertion à chaque réunion.

L'entrée dans le PLIE peut être matérialisée pour les bénéficiaires de différentes façons.

*Le PLIE de Cannes, par exemple, a donné à chacun de ses 400 bénéficiaires, **un agenda** (septembre 2000 - août 2001) comprenant des cahiers pratiques : répertoire téléphonique pré-rempli, offre d'insertion locale, modèles de contrats de travail, informations sur les structures d'accueil et d'accompagnement et sur la vie quotidienne.*
Un des objectifs était d'aider ces bénéficiaires à structurer et à gérer le temps tout en leur donnant des renseignements utiles.
Coût de l'action : 10 000 Euros.

Diagnostiques et bilans :

Au moment de l'entrée dans le PLIE, des "diagnostics de situation" ou des "bilans de compétence" sont organisés et co-financés par des PLIE.

Par exemple, le PLIE de Lille a fait établir durant l'année 2000 - 1061 diagnostics pour un budget de 107 000 Euros.

Le PLIE de Tourcoing a financé 200 diagnostics professionnels réalisés par le CIBC local. Budget de l'action : 50 000 Euros.

Le PLIE de Rueil Malmaison a aidé 17 de ses bénéficiaires à définir un projet professionnel dans le cadre d'une action combinant dynamisation, élaboration de projet, créativité et stage pratique. Budget : 22 500 Euros.

Le PLIE de Besançon a confié à l'AFPA la réalisation d'entretiens individuels ayant pour objet d'établir avec chaque intéressé un diagnostic et plan d'insertion – ceci en lien avec les référents. 56 bénéficiaires ont été concernés en 2000, pour un budget de 10 000 euros.

Les "Pôles emploi Formation" développés par le PLIE de Nîmes sont des outils relais de proximité qui fonctionnent dans les quartiers prioritaires Contrat de Ville. Ils assurent accueil, diagnostic et orientation pour les bénéficiaires du PLIE.

Accompagnement très renforcé :

Les personnes qui s'engagent dans les parcours d'insertion professionnelle organisés par les PLIE bénéficient d'un "accompagnement renforcé" assuré par des "référents" dont la fonction est d'être au côté de ces personnes tout au long de leurs parcours.

Par exemple, le PLIE de Dunkerque a financé 30 postes de "référents professionnels" au sein de ses opérateurs. Leur mission était d'accompagner le bénéficiaire durant ses activités d'insertion par l'économique, ses formations, ses périodes d'attente entre deux étapes du parcours. Cet accompagnement devait prendre aussi en compte la résolution de problèmes sociaux (logement, santé, mobilité) qui freinent son intégration professionnelle. Chaque référent suivait 50 bénéficiaires. Le budget consacré à cet accompagnement s'est élevé à 900 000 Euros.

A Rueil Malmaison, 11 référents ont été conventionnés pour la conduite de parcours d'insertion. Ils ont suivi au total 597 personnes.

Le PLIE de l'arrondissement de Béthune a financé des postes de référents dans chaque structure d'accueil de ses bénéficiaires (ANPE et Mission Locale incluses). Une formation du type "recherche-action" a été organisée pour ces référents, qui ont participé, en outre, à une commission mensuelle de suivi des parcours. Les responsables du PLIE notent que "... le suivi (par le référent) permet d'accompagner les démarches (du bénéficiaire), de travailler sur la motivation, les centres d'intérêts, l'amélioration des capacités, l'intégration sociale, la transformation de la personne (relationnel, confiance en soi, etc...)..."

Les PLIE de Valenciennes et du Pays de Condé sur Escaut ont mis en place un réseau de 6 référents spécialisés dans l'accompagnement renforcé d'allocataires du RMI pour leur parcours d'insertion professionnelle. **Les référents tiennent des permanences dans les CCAS.**

Sur l'agglomération mulhousienne, les 20 "pilotes de parcours" ont suivi 1 540 bénéficiaires en 2000.

Budget : 1,3 million euros.

Le PLIE du Bassin d'Emploi Avignonnais a conçu, mis en place et animé un dispositif d'accompagnement renforcé basé sur un réseau de 21 "Gestionnaires d'Etapes de Parcours" salariés de structures d'insertion. Au total ces 21 professionnels ont suivi 882 bénéficiaires en 2000.

Activité d'insertion par l'économique :

Durant leurs parcours d'insertion professionnelle, la plupart des bénéficiaires des PLIE font une ou plusieurs étapes dans une structure d'insertion par l'activité économique ou dans un CES. Ces activités sont souvent co-financées par les PLIE. Dans certains cas, ces derniers en assurent aussi l'ingénierie.

A Lyon, 36 bénéficiaires du PLIE ont été salariés d'**associations intermédiaires** en 2000. Ils ont été "accompagnés" tout au long de leurs missions et ont eu droit à des prestations spécifiques en vue de leur faciliter l'accès à un emploi durable.

Budget de l'action : 80 000 Euros.

Le PLIE de Rueil Malmaison a mis en place une action baptisée **MUSE**.

Des "Missions d'Utilité Socio-Educative" sont proposées à des jeunes du PLIE en parcours d'insertion professionnelle - ceci au sein des services municipaux. 27 jeunes en ont bénéficié en 2000.

A Libourne, le PLIE a aidé à la mise en place d'un "**chantier d'insertion permanent**" dont il a assuré l'ingénierie et qu'il a co-financé. L'objectif était de remobiliser des femmes par la découverte des métiers du second œuvre bâtiment. 12 femmes, allocataires du RMI, ont été recrutées sur ce chantier.

Le PLIE de Narbonne a organisé une action d'insertion ayant pour objectif de **permettre à des femmes de "remettre le pied à l'étrier"** au niveau professionnel dans les secteurs de l'accueil, des langues et du secrétariat-comptabilité.

L'activité proposée était d'assurer la surveillance, l'information et l'orientation du public dans les Musées et les salles d'exposition de la ville. Une formation en langues étrangères, informatique, comptabilité et accueil était assurée. En outre, les intéressées bénéficiaient d'un accompagnement renforcé.

73 personnes ont intégré l'action en 2000 - 27 d'entre elles avaient trouvé une solution positive dès la fin de cette même année.

Budget de l'action : 220 000 Euros.

*Un **GEIQ BTP** a été constitué avec l'aide du PLIE de la Communauté d'Agglomération du Pays de Morlaix.*

*A Rueil Malmaison, le PLIE a soutenu un “**chantier école espace vert**” où les bénéficiaires ont fait de l'entretien d'espaces naturels et d'espaces floraux urbains (total 381 heures) avant de suivre une formation “savoir être et comportement” (59 heures) puis une formation “remise à niveau en calcul” (10 heures) à l'issue desquels ils ont fait un stage de 150 heures en entreprise.*

*Un chantier école organisé et cofinancé par le PLIE de l'Agglomération Orléanaise **en partenariat avec le CFA du Bâtiment**, un OF et le CCAS local, a permis d'accueillir 41 personnes dont 19 sont sorties sur un emploi et 2 sur une formation.*

*Le PLIE de Dunkerque a fait jouer la clause du “**mieux disant social**” dans le cadre d'un chantier de 18 mois dont EDF était le maître d'ouvrage.
Il a ensuite négocié avec les entreprises prestataires et participé au recrutement pour les 6 postes créés.*

Les activités proposées sont souvent adaptées au contexte local. Par exemple :

Le PLIE “Cœur de l'Hérault” a aidé à la mise en place d'un chantier d'insertion en maraîchage biologique qui a permis de former 12 personnes à ces techniques de l'agriculture bio.

*Le PLIE du Pays de Lunel a contribué à l'ingénierie d'un Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la **Qualification (GEIQ)** dans le secteur “Paysage”.
10 entreprises ont adhéré à ce **GEIQ** qui a créé 7 postes de travail.*

Formations :

Les étapes d'activité d'insertion par l'économique sont le plus souvent suivies ou précédées d'étapes de formation - les PLIE ayant la possibilité de faire le "sur-mesure" que requiert parfois un parcours individualisé.

*Par exemple, le PLIE de Lille, en partenariat avec l'ANPE, a permis à 9 bénéficiaires de suivre des formations individuelles correspondant à leurs projets professionnels respectifs - ceci dans **4 secteurs d'activité** : soudure, transport / logistique, santé, hôtellerie. Le coût total de ces 9 formations s'est élevé à 20 000 Euros - le PLIE les a co-financées à hauteur de 5 500 Euros.*

*Le PLIE de Laval a aidé au montage d'une action de formation et d'insertion **d'opérateurs soudage**. Sur les 20 stagiaires, 11 ont été recrutés sur un CDI (dont 4 femmes).*

Le PLIE de Chanteloup Rives de Seine a "complété les dispositifs existants en permettant à 112 de ses bénéficiaires d'accéder en 2000 à des actions de formation adaptées à leurs problématiques respectives". Budget total : 306 000 Euros - dont FSE : 78 000 Euros.

*Le PLIE de Rueil Malmaison a créé un "**Fonds d'action à la carte**" permettant à certains de ses bénéficiaires de suivre des actions de formation auxquelles ils n'auraient pas pu avoir accès avec les dispositifs de droit commun.*

*Le PLIE de Boulogne sur Mer a organisé et co-financé une formation professionnelle **CAFAD** pour 9 de ses bénéficiaires - dont 7 ont obtenu le diplôme.*

Le PLIE de Maubeuge Val de Sambre a participé à l'ingénierie et a cofinancé plusieurs actions de formation finalisées sur des emplois repérés :

- *Dans le secteur tertiaire avec une action baptisée TREFLE (Tremplin pour une Remise à l'Emploi Fondée sur Les Entreprises) qui part d'une analyse des besoins des entreprises et des profils de poste pour construire des contenus de formation répondant aux tâches analysées. Ces formations sont dispensées en majeure partie, par des cadres des entreprises partenaires.*

Budget : 39 000 euros - dont 14 000 apportés par le PLIE

- *Dans le secrétariat médical (budget : 24 000 euros)*

- *Dans les métiers de la vente (budget : 7 500 euros).*

*Une "**plateforme emplois de proximité**" a été mise en place par le PLIE de l'Agglomération Nancéenne. Elle permet à des femmes d'accéder à un emploi durable dans le secteur des services aux particuliers.*

*Une formation de "**moniteur automobile**" a été organisée à Rennes dans le but de pourvoir des postes l'usine Citroën sur des CDD de 6 mois. Cette formation d'une durée totale de 265 heures - dont 160 heures en Centre AFPA et 106 heures dans l'entreprise - a permis à 20 bénéficiaires du PLIE (sur 24 stagiaires) d'obtenir un CDD. Budget : 31 000 euros.*

Aide à la recherche d'emploi :

Après avoir suivi un parcours d'insertion professionnelle combinant le plus souvent "accompagnement très renforcé", activités d'insertion par l'économie et formations, les bénéficiaires des PLIE peuvent profiter d'actions spécifiques leur facilitant l'accès à un emploi. Différentes méthodes sont utilisées, certaines pour des publics spécifiques.

A Lorient, l'ANPE fait parvenir quotidiennement au PLIE les offres d'emploi. Une première sélection est faite par le pilote qui retient les offres pour des contrats de longue durée exigeant peu ou pas de qualification. Ces offres sont ensuite proposées à l'ensemble des opérateurs présents qui vont mettre en relation les bénéficiaires intéressés.

259 sorties vers un emploi durable (CDI ou CDD plus de 6 mois) ont été enregistrées dans l'année.

A Dunkerque, le PLIE a mis en place un dispositif de coordination de la médiation à l'emploi sur l'Est de l'agglomération. Il fonctionne avec une coordinatrice et un centre de Ressources documentaires multimédia.

Le "chargé de placement" du PLIE des Ulis travaille en réseau avec l'ANPE, les SIAE, la Mission Locale et les Services Emplois communaux. Il a pour mission de rencontrer les entreprises, de positionner les candidats puis de suivre la procédure de recrutement et les premiers mois dans le poste.

Résultats pour l'année 2000 : 178 contrats de travail dont 52 CDD, 41 CDI, 39 mises à disposition (AI), 19 mission d'intérim, 4 CIE, ...

Le PLIE de Béthune a mis en place et finance des "ateliers permanents de recherche d'emploi" qui sont animés par deux organismes de formation.

Budget : 53 000 Euros.

Le PLIE de l'Agglomération Périgourdine a mis en place une action dont l'objectif est double :

- organiser un rapprochement entre les entreprises locales susceptibles de recruter et les bénéficiaires du PLIE ;*
- apporter un soutien logistique aux personnes motivées et "prêtes" à occuper un emploi.*

Des rencontres hebdomadaires sont organisées avec des employeurs du bassin d'emploi, une "bourse des offres" a été créée, des informations sur les différents contrats de travail et les mesures pour l'emploi sont données, une préparation aux entretiens d'embauche est faite.

71 bénéficiaires du PLIE ont participé à cette action "Coup de Pouce Pour l'Emploi" durant l'année 2000. Budget : 16 500 Euros

A Rennes, le PLIE pilote quatre équipes comprenant au total 9 chargés de mission qui prospectent les entreprises afin de capter les offres correspondant à ce que cherchent les bénéficiaires du PLIE.

En outre, ils assurent un accompagnement dans l'entreprise des bénéficiaires recrutés.

En moyenne, chaque équipe a placé 70 personnes en contrat durable temps plein pour un budget annuel de 150 000 euros.

Le PLIE de Héricourt a conduit une action, baptisée "Industri'Elles", dont l'objectif était d'aider six femmes sans qualification à accéder à des emplois d'opératrice dans l'industrie. Le PLIE a fait l'ingénierie de l'action en partenariat avec un organisme de formation et une entreprise de sous-traitance automobile. A l'issue de l'action, en Février 2001, toutes les intéressées avaient un contrat de travail en CDD ou intérim.

L'action SITHEA (Sensibiliser Informer pour Transformer le Handicap En Avantage) conduite par le PLIE de Roubaix en partenariat avec le GIRPEH et l'AGEFIPH a permis à 16 personnes handicapées d'accéder à un emploi - dont 9 sur des contrats durables.

Maintien dans l'emploi :

Un des problèmes fréquemment observé est que des personnes qui ont connu une longue période de chômage ou qui n'ont jamais travaillé, peuvent avoir des difficultés à se maintenir dans un emploi - et cela même après un parcours d'insertion professionnelle réussie. C'est pourquoi, les "référents", qui assurent un accompagnement très renforcé de ces personnes, continuent de les suivre pendant les six premiers mois dans l'emploi "durable". Ce service de suivi peut être assuré en partenariat avec les employeurs.

Par exemple, le PLIE de Chanteloup Rives de Seine a mis en place un système de conventionnement avec des entreprises qui acceptent de fournir des tuteurs chargés de former sur poste de travail les bénéficiaires du PLIE. En 2000, ils ont été 151 à être ainsi "tutorisés". Budget de l'action : 80 000 Euros.

Le PLIE de Rennes Métropole a été à l'origine d'une "démarche d'intégration" sur des postes de premier niveau de qualification : un groupe de travail, composé de chargés de mission entreprises (cf. description de l'action dans le paragraphe "aide à la recherche d'emploi") a conçu et testé un programme d'intégration transversale à tous les secteurs d'activités et à toutes les tailles d'entreprise. A partir de là, un "livret d'intégration" a été rédigé avec l'aide de cinq représentants d'entreprises.

Parcours spécifiques :

Certains PLIE ont organisé des parcours d'insertion professionnelle pour des publics spécifiques.

Par exemple, le PLIE de Tourcoing a mené 3 actions différentes respectivement pour des femmes, des jeunes d'un quartier et des sortants de prison :

- *40 femmes ont bénéficié d'une action baptisée "Itinéraire Femmes CIDF" combinant accueil-diagnostic, montée en qualification, accompagnement à la recherche d'emploi et suivi individualisé. Budget : 40 000 Euros ;*
- *400 jeunes du quartier de la Bourgogne ont été pris en charge dans le cadre de l'action "1, 2, 3 Bourgogne" dont la durée était de 24 mois. Objectif : leur permettre d'accéder à un emploi durable. Trois étapes se succédaient : mobilisation, qualification, accès à l'emploi. Budget : 150 000 Euros ;*
- *40 adultes sortants de prison ont bénéficié d'un accompagnement social individualisé, d'une validation des compétences en situation de travail et d'une mise en relation avec des employeurs. Budget : 40 000 Euros.*

D'autres PLIE construisent des "parcours courts" pour certains types de public.

Par exemple, le PLIE de Roubaix a mis en place des "Parcours Gagnants" dont le cœur est un cycle de 2 semaines comprenant une phase d'accueil et d'information, une semaine consacrée à la connaissance de soi et à la validation du projet professionnel, et une semaine de techniques de recherche d'emploi et de ciblage d'entreprises. 168 personnes ont suivi ces parcours, 30 % d'entre elles ont accédé à un emploi durable.

Aides spécifiques :

Pour faciliter aux intéressés le suivi de leurs parcours, certains PLIE ont mis en place des aides "à la carte".

*C'est le cas du PLIE de Rueil Malmaison qui a accordé à 23 jeunes des aides de différentes natures : aides au transport, chèques multi-services, secours financiers...
Budget : 6 000 Euros.*

Pour sa part, le PLIE de Béziers a passé un accord avec une entreprise de transport pour faciliter les déplacements de ses bénéficiaires qui - en dehors de toutes autres possibilités - doivent se rendre à un rendez-vous professionnel ou chez leur employeur pendant la période d'essai. Ce sont les référents PLIE qui prescrivent l'aide.

6.2 Les actions de prévention menées auprès des employeurs ont un double objectif

- anticiper leurs problèmes de recrutement
- les aider à recruter, en particulier pour des postes de faible niveau de qualification.

En menant des actions dans ce sens, les PLIE cherchent bien évidemment à faciliter l'accès de leurs bénéficiaires à un emploi durable. Mais, ce faisant, ils contribuent à une meilleure gestion des ressources humaines dans les entreprises, en particulier les PME.

6.21 Anticiper les problèmes de recrutement

Pour éclairer les demandeurs d'emploi sur les métiers qui manquent de candidats et pour aider les entreprises à trouver les salariés dont elles ont besoin, les PLIE mènent différents types d'action : "Info métiers", accompagnement de petites entreprises, actions "emploi-formation", utilisation de la méthode "Jobrotation"...

Le PLIE de Fourmies-Trélon a organisé avec le club d'entreprises "Face Thiérache" des "Infos métiers" : une rencontre est organisée entre des employeurs et des salariés d'une profession d'une part et des demandeurs d'emploi intéressés par cette profession d'autre part.

Lors de cette rencontre, préparée méthodiquement, les premiers décrivent aux seconds les réalités de leur métier. L'intervention des salariés est particulièrement importante, puisqu'ils ne peuvent être suspectés de partialité. La première "Info métier" organisée en 2000 dans le secteur bâtiment a attiré une quinzaine d'intéressés, 12 ont déposé leur CV.

Pour sa part, le PLIE de Marseille a mis en place des "Infos filières", 20 chefs d'entreprises et 150 adhérents bénéficiaires du PLIE y ont participé.

Le PLIE du Douaisis propose une offre de service global aux entreprises de moins de dix salariés. L'objectif est d'accompagner le chef d'entreprise dans ses projets de recrutement. 17 offres ont été pourvues par le PLIE dès la première année.

De nombreux PLIE organisent des actions "emploi-formation" pour répondre aux besoins de recrutement d'entreprises existantes ou en cours d'implantation :

- Une imprimerie de Boulogne sur Mer devait recruter 25 personnes, en conséquence du passage aux 35 heures. Le PLIE a participé à l'ingénierie et au financement de la formation des candidats, ainsi qu'à leur pré-sélection. Au total, 23 de ses bénéficiaires ont été embauchés en CDI à l'issue de contrats en alternance.

Budget : 47 000 Euros.

- Un restaurant rapide qui s'est implanté sur le Douaisis a eu recours au PLIE qui a coordonné pour le compte de l'entreprise les différents partenaires concernés (ANPE, Mission Locale, SPE, Services de la Région), et qui a assuré l'accompagnement à l'emploi des personnes recrutées durant les 6 premiers mois suivant l'embauche. 17 bénéficiaires ont obtenu un CDI à l'issue de l'action.

Le PLIE de Angers et Trélazé a coordonné et financé deux "**Plates-formes Inter-entreprises d'Insertion et de Qualification**" en partenariat avec FACE Angers, des ETI et des organismes de formation. Toutes deux concernaient le secteur de la **métallurgie**. Un outil de "formation des tuteurs en entreprise" a été développé.

Sur le Dunkerquois, 5 entreprises ont bénéficié des actions "emploi-formation" montées par le PLIE qui a assuré l'ingénierie, le co-financement et l'aide au recrutement. Une soixantaine de bénéficiaires ont pu accéder à un emploi durable grâce à ces actions.

Le PLIE de la Communauté Urbaine d'Arras a mené une action dont l'objectif était double :

- aider les associations d'aide à domicile à mettre en place des actions de formation pour leurs personnels ;
- les aider à anticiper les recrutements futurs.

6.22 Aider au recrutement

De nombreuses entreprises, en particulier des PME, disent avoir des problèmes de recrutement. Les PLIE peuvent les aider à trouver les salariés qu'elles recherchent : en effet, ils sont en mesure de proposer les candidats qui correspondent à l'offre d'emploi, car ils connaissent bien leurs bénéficiaires pour les avoir suivi tout au long de leur parcours d'insertion professionnelle. En outre, ils peuvent assurer à l'entreprise un "accompagnement dans l'emploi" de la personne recrutée, permettant ainsi à l'employeur d'avoir un interlocuteur en cas de problème.

Concrètement, de nombreux PLIE ont mené des actions d'aide au recrutement illustrées par les exemples ci-dessous.

A Roubaix, le PLIE, en **partenariat avec la Chambre des Métiers**, aide les artisans à recruter en leur proposant des candidats pré-sélectionnés et en les assistant pour l'élaboration du contrat de travail (généralement un contrat de qualification).

Le PLIE de Dunkerque a animé un réseau d'entreprises partenaires. Il a financé 3 postes de "prospecteurs" qui avaient notamment pour mission "**d'accompagner les entreprises du réseau pendant les six premiers mois suivant l'embauche** de manière à faciliter l'intégration des nouveaux salariés (issus des parcours PLIE) dans l'entreprise et à lever les freins à l'emploi en concertation avec les référents socio-professionnels du PLIE".

Coût annuel du dispositif : 90 000 Euros.

Résultat : 210 contrats de plus de 6 mois pour des bénéficiaires du PLIE.

Le PLIE de Nîmes positionne ses bénéficiaires sur des offres d'emploi émanant d'entreprises installées sur la zone franche grâce à un dispositif baptisé "**Recruter en zone Franche Urbaine**".

La **Méthode "Jobrotation"** a été utilisée par le PLIE de la Communauté Urbaine d'Arras avec le double objectif d'amener les petites entreprises à former leurs salariés, et de les aider à recruter en "testant" les remplaçants des salariés partir en formation dans la perspective de les garder après la période de remplacement. Durant l'année 2000, 28 entreprises ont été concernées par l'action. Elles ont formé 54 de leurs salariés et recruté 44 remplaçants dont 35 bénéficiaires du PLIE. 25 remplaçants étaient toujours en poste au 31/12/2000.

Budget pour l'année : 37 000 Euros.

Plusieurs PLIE ont eu recours à la **méthode IOD** qu'ils ont mise en place et qu'ils ont financé. C'est notamment le cas des PLIE de Dunkerque, Arras et Rueil Malmaison, avec les résultats suivants :

PLIE	Placements valides à un emploi durable (+ de 6 mois)
Dunkerque	63
Arras	105
Rueil Malmaison	66

Le PLIE de la CAP de Lorient a mené une action de "mise à l'emploi et de stabilisation" de 9 de ses bénéficiaires dans une entreprise - dont 8 en CDI et 1 en contrat de qualification adulte. Pour cela, le PLIE, en partenariat avec l'ANPE, la Mission Locale, une Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion, et un organisme de formation, a fait étudier les postes de travail à pourvoir, présenté des candidats, et organisé le suivi des bénéficiaires recrutés durant les six premiers mois dans l'emploi.

7. L'appui aux interventions de l'Etat

Les Services de l'Etat sont des partenaires importants du PLIE. Ils siègent à leurs "comités de pilotage", ce qui facilite l'articulation entre les politiques de l'Etat et celles des Collectivités Locales qui sont porteurs de ces Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi - des Plans élaborés à partir de diagnostics partagés avec tous les partenaires, à commencer par l'Etat et par l'ANPE.

L'appui donné par le PLIE aux interventions de l'Etat peut se traduire de différentes manières : co-financement d'actions (les financements Etat n'étant pas éligibles en contrepartie du FSE), apport de savoir-faire et d'outils locaux, participation aux travaux du SPE, du CDIAE, et d'instances diverses de coordination, partenariats avec l'ANPE, etc...).

Quatre exemples illustrent ces appuis :

La directrice du PLIE de Fourmies-Trélon participe aux réunions de l'instance de coordination Etat-Région sur les formations. Elle fait remonter les besoins de son territoire et inversement participe à la cohérence des politiques.

A l'instar de nombreux PLIE, le PLIE du Choletais a passé une convention avec l'ANPE. L'objectif est de travailler ensemble à l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi les plus en difficulté. Concrètement, l'Agence fait la promotion du PLIE auprès des personnes concernées, participe au suivi des bénéficiaires PLIE, et exploite les offres d'emploi intéressant ces bénéficiaires en concertation avec le PLIE. Ce dernier, finance un poste de "réfèrent PLIE" au sein de l'Agence et met à disposition son logiciel de gestion de parcours "APLIE". Coût de l'action : 38 700 Euros.

*Dans un autre contexte et pour un objectif différent - rationaliser les démarches de prospection des entreprises et faciliter le rapprochement offre-demande - le PLIE de Cannes cofinance trois postes d'agents ANPE ainsi que des actions spécifiques menées par l'Agence. Résultat au 31/12/2000 : 1064 entreprises sollicitées, 190 offres collectées, 141 contrats de travail signés, 69 "sorties positives" à cette date.
Coût de l'opération : 147 000 Euros (sur convention ANPE).*

*Sur le canton de Carros, le PLIE des Coteaux d'Azur a financé une prestation ANPE pour que celle-ci soit assurée sur place au profit des bénéficiaires non mobiles.
En outre, le PLIE a organisé un suivi "très rapproché" de ces bénéficiaires.*

8. L'implication des partenaires sociaux ¹

Un nombre croissant de PLIE travaillent avec des représentants du monde de l'entreprise (organisations patronales, fondations d'entreprises, clubs d'entreprises – en particulier ceux de la Fondation Agir Contre l'Exclusion). Cette implication des employeurs n'est pas encore étendue à celle des syndicats de salariés – même si des représentants de ces derniers siègent au Conseil d'Administration de certains PLIE.

Quatre actions montrent comment les PLIE peuvent travailler avec des organisations d'employeurs :

Le PLIE de la Seyne sur Mer a mené une action d'accompagnement dans l'emploi de bénéficiaires du PLIE par les assistantes sociales inter-entreprises de l'Union Patronale du Var. Ces assistantes sociales ont été mises à disposition des entreprises locales de moins de 10 salariés (pour la plupart) afin de réaliser :

- *un bilan mensuel de la situation du bénéficiaire dans l'entreprise - suivi, en cas de difficulté identifiée, d'interventions sur le logement, la santé, l'administratif etc... et/ou de médiation avec le chef d'entreprise ;*
- *un bilan à 6 mois afin d'établir la situation du bénéficiaire au regard de l'emploi à 6 mois ;*
- *une action de "mini DRH" auprès de l'entreprise.*

En 2000, sur 20 personnes accompagnées par ces assistantes sociales, 17 ont franchi le cap des 6 mois à l'emploi.

Le PLIE de l'Agglomération Mulhousienne a contribué à la création d'un Club d'Entreprises Pour l'Insertion (le CEPI) qui compte 80 entreprises adhérentes employant 20 000 salariés. La perception de l'insertion par ces entreprises a été "radicalement modifiée".

Le PLIE de Cannes a constitué un "réseau expert" composé de 30 chefs d'entreprises et cadres dirigeants, représentant 13 secteurs d'activités. Les membres de ce réseau évaluent les capacités des bénéficiaires du PLIE à accéder à un emploi notamment par des "entretiens relais" et des évaluations en milieu de travail. Un chargé de mission à mi-temps et une secrétaire à mi-temps ont été affectés à l'animation du réseau (coût : 30 000 Euros).

Le PLIE du Pays de Lunel a engagé en 2000 des actions avec la CAPEB, la Chambre des Métiers et la CCI – en particulier pour la mise en place d'un GEIQ et pour adapter des contenus de formation à des besoins des employeurs.

¹ Au sens européen du terme.

9. Le Partenariat

Les PLIE sont par essence même un puissant levier pour un partenariat territorial effectif au profit des publics les plus loin de l'emploi. Ce partenariat est multiple. Il est construit avec tous les acteurs locaux concernés par les problèmes d'insertion et d'emploi qu'il rapproche et fédère d'abord autour d'un diagnostic et d'un projet partagés et ensuite sur des actions concrètes. Ce rapprochement d'acteurs contribue à leur professionnalisation et à la création d'une culture commune.

Au total, les 34 PLIE ayant répondu aux questions du tableau 5 font état **d'une moyenne de 55 opérateurs partenaires par PLIE. S'y ajoutent 43 entreprises partenaires réguliers en moyenne par PLIE.** Ces partenariats se vivent dans le cadre de conventions (en moyenne 70 par PLIE), avec de nombreuses réunions collectives : une moyenne de 4 par mois et par PLIE.

9.1 Le partenariat autour des parcours d'insertion professionnelle

Pour organiser et suivre les parcours d'insertion professionnelle de leurs bénéficiaires, les PLIE ont besoin de réunir un grand nombre d'acteurs. Les exemples cités dans le chapitre "Approche préventive" en témoignent. Voici deux autres exemples qui illustrent bien cette capacité des PLIE à "mettre en réseau", au service de bénéficiaires, des acteurs très différents :

A Lyon, le PLIE travaille :

- avec les services sociaux, éducatifs, médicaux et "vie quotidienne et collective" de l'Hôtel Social, qui offre la possibilité de prise en charge d'un public structuré et traite l'ensemble des difficultés de la personne,
- avec des "référénts de parcours" et tout un réseau de partenaires divers et complémentaires,
- et avec des employeurs.

A Marseille, le PLIE a fait réaliser un ouvrage diffusé à 1000 exemplaires auprès des partenaires du PLIE, dans lequel figurent les portraits des dix adhérents du PLIE, l'objectif étant de valoriser les parcours d'insertion socioprofessionnelle de ces adhérents. 10 entreprises partenaires du PLIE ont cofinancé cette réalisation.

9.2 Le partenariat pour l'accès à l'emploi

Structures d'insertion par l'activité économique, entreprises à but social, organismes de formation, employeurs : le PLIE travaille avec les uns et les autres pour faciliter l'accès de ses bénéficiaires à un emploi durable. La capacité d'un PLIE à mobiliser les entreprises sur des actions d'insertion, de qualification et de recrutement est souvent très importante. Voici, sur ce point, quelques exemples parmi d'autres (cf. aussi le chapitre "Prévention").

*Dans le Pays du Cotentin, le PLIE finance les rémunérations des salariés du Club d'entreprises FACE Cotentin qui ont pour mission de **mobiliser les entreprises locales** pour offrir des solutions d'insertion durable aux bénéficiaires du PLIE.*

*Le PLIE de Fourmies - Trélon en partenariat avec le Club d'entreprises "FACE Thiérache" a mis en place des actions de **parrainage** de jeunes demandeurs d'emploi*

C'est aussi le cas du PLIE de Marseille, qui a mobilisé 38 chefs d'entreprises pour parrainer 38 "filleuls".

*Le PLIE de Rennes Métropole favorise la mise en **lien entre le Club d'Entreprises FACE et les Structures d'Insertion** et mène ainsi des opérations particulières de recrutement. Une plaquette de présentation des prestations des Structures d'Insertion à destination des entreprises a été réalisée.*

*Le PLIE de l'agglomération orléanaise a passé une convention de partenariat avec l'**entreprise SOPROGEM** et le CFA de la Chambre des Métiers section coiffure. Les bénéficiaires passent 2,5 jours dans l'entreprise : 3 demi-journées en groupe - dont une de visite, une sur les modalités de recrutement et une en "atelier esthétique" avec conseils sur la présentation - suivies d'une journée d'entretiens individuels et de conseils personnalisés.*

*Le PLIE du Sud-Est Dijonnais renforce la cohérence des actions autour de l'accès à l'emploi sur le territoire en **réunissant 6 fois par an entreprises, institutionnels et opérateurs**. Ces réunions permettent notamment de préparer les Comités de Pilotage et les Conseils d'Administration.*

9.3 Le partenariat et la professionnalisation des acteurs

Les PLIE contribuent à professionnaliser les acteurs, ne ce serait-ce qu'en favorisant les rencontres et les échanges entre eux. Certains PLIE mènent en outre des actions collectives de professionnalisation auprès de leurs réseaux d'opérateurs :

*Le PLIE de Béthune a financé la formation des référents afin de leur permettre de se doter d'une **culture commune**, de résoudre collectivement les problèmes rencontrés, de construire les outils nécessaires pour mener un accompagnement renforcé de qualité et de formaliser leur expérience. Le budget a été de 15 000 euros.*

*Le PLIE du Pays de Lunel a financé **une formation action des opérateurs et des référents** de parcours pour faciliter l'émergence de pratiques et d'outils homogènes. Le budget a été de 7 165 euros.*

*Le PLIE de Maubeuge Val de Sambre a introduit dans ses "plates-formes d'insertion", une **réflexion entre professionnels** sur les points forts et les axes de progrès des pratiques d'accueil, de construction des parcours d'insertion, d'accompagnement et d'évaluation, afin d'identifier les besoins en méthodologie et s'inscrire dans une démarche qualité applicable collectivement. Budget de l'action : 10 000 euros.*

Le PLIE de Rueil Malmaison a contribué à la création d'un groupe de travail d'analyse des pratiques.

9.4 Le partenariat et la communication

C'est aussi à travers une bonne communication de son fonctionnement que le PLIE peut jouer pleinement son rôle de plate-forme partenariale.

*Le PLIE de Chanteloup-Rives de Seine crée et diffuse des **supports de communication** (diaporama, ABCDaire, Qui fait Quoi...) qui posent le cadre d'intervention du PLIE, en quoi il est un atout pour l'optimisation de l'existant et comment il peut contribuer au retour à l'emploi durable des personnes en difficulté en complétant l'existant. Le budget est de 6 860 euros.*

Par ailleurs, la lettre mensuelle du PLIE diffusée à 150 exemplaires permet la diffusion et les échanges d'informations sur la vie du PLIE.

*Le PLIE du Pays de Condé a financé la diffusion auprès des demandeurs d'emploi du **livret « J'y suis, j'en sors »** en 5000 exemplaires dans tous les lieux de contact de ces personnes. Pour produire ce livret, qu'il a financé, le PLIE a rassemblé et mobilisé les acteurs du réseau local de l'insertion. Le groupe de rédaction a été animé par une journaliste. L'action a coûté 12 000 euros.*

9.5 Le partenariat entre les communes

Le PLIE est aussi un puissant vecteur d'intercommunalité :

Le PLIE de Chanteloup-Rives de Seine a élargi l'assise du PLIE à des communes voisines concernées par les mêmes difficultés. La cohérence du territoire a ainsi été renforcée par un passage de 2 à 5 communes. Cet élargissement a été travaillé avec les élus et les techniciens de l'insertion et de l'emploi. La population concernée par le PLIE est passée de 20 000 à 65 000 habitants.

Le PLIE de l'agglomération mulhousienne a vu son territoire d'intervention étendu à l'intégralité du bassin d'emploi de l'agglomération. La méthode du PLIE a fait ses preuves et intéresse toutes les communes de l'agglomération ; le PLIE monocommunal de 1993 est devenu en 2000 le Plie du bassin d'emploi.

10. Prise en compte des politiques des collectivités locales (communes et intercommunalités)

Les PLIE prennent bien évidemment en compte les politiques insertion et emploi des communes et des EPCI puisqu'ils sont les instruments de ces politiques. Dans cette perspective, les PLIE conduisent ou accompagnent des actions adaptées à leurs territoires d'intervention pour répondre aux besoins spécifiques de ceux-ci ; c'est l'environnement qui détermine certaines priorités. En outre, les PLIE inscrivent leurs interventions dans le cadre des objectifs généraux du territoire.

10.1 L'environnement des PLIE détermine des priorités

Le diagnostic partagé qui a servi de base à la construction du PLIE prend en compte les réalités locales. C'est ainsi que plusieurs PLIE travaillent au développement de la mobilité qui est un frein important au retour à l'emploi, notamment en milieu rural. Prenant en compte la réalité des limites que les moyens de transports constituent dans le retour à l'emploi, des initiatives ont surgi pour développer des outils complémentaires.

Par exemple le PLIE des 7 vallées notant la grande difficulté des bénéficiaires à accéder aux lieux de formation s'appuie sur un parc de mobylettes mises à disposition et souhaite même dépasser les limites de cet outil. Une démarche de mobilisation de tous les partenaires concernés par la mise en place d'outils adaptés aux réalités locales est également en cours au PLIE de Béthune

Le PLIE du pays de Lunel est allé même un peu plus loin avec la mise en place d'un chantier d'insertion sur un parc de cycles et motocycles pour une appropriation moins "didactique" de l'idée de mobilité par les personnes en difficulté

10.2 Les P.L.I.E. inscrivent leurs interventions dans le cadre des objectifs généraux des collectivités locales

Les PLIE complètent l'existant en apportant des moyens supplémentaires qui permettent d'optimiser les outils locaux, de développer les liens avec les entreprises - voire d'utiliser certains des marchés pour lesquels la collectivité est maître d'ouvrage pour faire levier sur l'insertion et l'emploi.

10.21 Renforcement et optimisation des outils locaux.

Par exemple le PLIE de Lyon, comme d'autres PLIE (voir fiches sur le Partenariat, et la prise en compte des politiques territoriales), permet le renforcement des interventions des accueillants et chargés de suivi, conduit une réflexion pédagogique avec eux sur l'efficacité des méthodes et outils sollicités, fait ainsi bénéficier à son public d'une synergie d'acteurs existants, de façon à optimiser leur intervention, en tenant compte de la réalité locale encouragée par les élus.

Dans la perspective de déboucher sur des emplois durables liés au contexte local, mais aussi de donner une cohérence visible aux actions menées, les PLIE saisissent toutes les opportunités qui leur sont données d'inscrire un volet Insertion dans des projets d'envergure beaucoup plus large :

10.22 Partenariat avec des entreprises locales :

Ces partenariats sont garants du recours à une main d'œuvre locale, et donnent leur légitimité à des implantations en ce qu'elles permettent des emplois parmi la population locale.

Par exemple le PLIE de Lille a permis que des entreprises attirées par le Pôle Euralille trouvent à l'issue de formations adaptées du personnel correspondant à leur attente.

A Dunkerque, la rénovation de transformateurs électriques a permis l'embauche de personnes du PLIE grâce à une formation adaptée que le PLIE a accompagnée.

A Marseille, l'action "Passerelle vers les entreprises" conduite par le PLIE a pour objectif de rapprocher l'offre et la demande sur le territoire d'EuroMéditerranée (arrondissements 1, 2 et 3) qui connaît un fort développement économique. La mission est double : réunir les besoins de recrutement des entreprises et préparer les publics du territoire pour qu'ils puissent être des candidats valables sur les postes à pourvoir.

Sur le long terme, la mise en place d'outils en partenariat avec de grandes entreprises à la recherche de personnes adaptées aux postes de travail proposés, est la garantie d'un accès durable à l'entreprise pour les personnes en difficulté

*Citons à titre d'exemple l'Ecole de la 2^{ème} Chance de Mulhouse, qui propose des parcours allant jusqu'à 36 mois avec des périodes de stages et de contrats de travail dans des entreprises qui recrutent localement : Auchan, Peugeot, **Rhodia**, Suez, Décathlon, France-Télécom...)*

10.23 Partenariat avec des Maîtres d'Ouvrage locaux

La réflexion avec le PLIE dans la mention d'une clause de mieux disant social permet d'associer dès la conception d'une opération une dimension Insertion, permettant le retour à l'emploi de publics en voie d'exclusion qui trouvent là la voie d'un emploi

Le PLIE de Dunkerque a contribué fortement à ce que la rénovation d'un quartier difficile soit menée avec des embauches de personnes habitant ce quartier, porte ouverte vers des emplois dans d'autres chantiers, ou d'autres entreprises (7 personnes en suite de parcours positive et sortie vers l'emploi durable).

Les politiques d'insertion peuvent être de servir des objectifs plus large d'une politique locale, qui trouvent avec les PLIE les moyens de réaliser des actions grâce à l'embauche de personnes en difficulté

A Mulhouse par exemple, ce sont des demandeurs d'emploi de longue durée et des bénéficiaires du RMI qui ont été recrutés pour la mise en place de gardiens de square dans le cadre de la sécurisation de ces lieux. Sur 145 personnes ainsi embauchées par la Ville, 54 % d'entre elles ont ensuite eu accès à un emploi durable en entreprise.

11.Prise en compte des politiques des Collectivités Territoriales

Les Collectivités Territoriales sont le plus souvent étroitement associées à l'élaboration et au pilotage des PLIE que la plupart d'entre elles co-financent directement ou indirectement.

Les PLIE prennent donc tout naturellement en compte les politiques de ces Collectivités en matière d'insertion et d'emploi. Beaucoup d'entre-eux sont des relais locaux de ces politiques.

C'est ainsi que de nombreux PLIE :

- mènent des actions spécifiques en faveur de bénéficiaires du RMI avec pour finalité leur insertion professionnelle. Ce faisant, ils complètent les dispositifs et les actions d'insertion sociale impulsés par les CLI dans le cadre des Plans Locaux d'Insertion (dont ils constituent alors le volet "insertion professionnelle et emploi") ;
- viennent en appui des politiques de formation professionnelle de Conseils Régionaux en co-finançant des stages pour en élargir l'accès à leurs bénéficiaires.

Trois exemples montrent ce que peut être cette prise en compte par les PLIE des politiques des Conseils Généraux et des Conseil Régionaux :

Le PLIE de l'Agglomération Mulhousienne a créé quatre postes supplémentaires de "pilotes de parcours" pour 400 allocataires du RMI - ceci afin d'intensifier les actions de retour à l'emploi de ces personnes. Budget de l'opération : 305 000 Euros.

Le gestionnaire responsable des parcours du PLIE du Mantois participe aux réunions mensuelles de la CLI, avec pour objectifs :

- d'apporter un soutien technique en matière d'insertion socio-professionnelle pour l'ensemble des dossiers RMI présentés en CLI ;
- d'aider les Assistantes Sociales et les agents des CCAS à repérer les bénéficiaires du RMI susceptibles d'entrer dans le PLIE.

A l'instar de nombreux PLIE, celui de Chanteloup Rive de Seine a co-financé pour 112 de ses bénéficiaires des actions de formation avec du FSE à hauteur de 78 000 Euros (action déjà citée au chapitre "Prévention").

Par ailleurs, les PLIE sont de plus en plus souvent les porteurs des politiques emploi - insertion d'intercommunalités.

C'est par exemple le cas à Rennes, où le PLIE est maintenant géré par la Communauté d'Agglomération après que celle-ci ait défini sa compétence "insertion".

12. Processus et mécanismes de mise en œuvre

L'analyse des réponses au questionnaire portant sur les processus et mécanismes de mise en œuvre fait ressortir les points clefs suivants :

- Une procédure de suivi des publics existait dans tous ces PLIE. 82% avait un logiciel de gestion des parcours,
- Une procédure de suivi et de contrôle des conventions passées avec les opérateurs était en place dans 91% des PLIE – qui s'inscrivent ainsi dans la perspective d'exigence de contrôle du service fait.
- Environ la moitié des PLIE ayant répondu :
 - procédaient à des "appels à projets" auprès des opérateurs (59%),
 - avaient un "guide des procédures" (46%),
 - avaient un logiciel de gestion financière (37%).
- Une communication régulière était organisée :
 - avec les opérateurs partenaires dans 80% des cas,
 - avec les élus dans 75% des cas,
 - avec les partenaires institutionnels dans 75% des cas,
 - avec les bénéficiaires dans 50% des cas,
 - avec les entreprises dans 44% des cas.
 - avec le grand public dans 27% des cas,
- Les instances d'animation se réunissaient fréquemment :
 - les Conseils d'Administration au moins deux fois l'an dans 41% des cas et trois fois ou plus dans 27% des cas,
 - le Comité de Pilotage deux fois l'an ou plus dans 80% des cas,
 - le Comité Opérationnel deux fois par mois dans 36% des cas et une fois par mois dans 32% des cas.

Conclusion

L'Alliance Villes Emploi avait trois objectifs en engageant cette première opération d'évaluation des PLIE :

- Préparer l'évaluation de l'objectif 3 qui aura lieu en 2003 pour la première période de la programmation et qui pourra conduire à un redéploiement partiel des fonds.
- Contribuer à rendre visible à l'échelle nationale les résultats obtenus par ces Plans **locaux** dont la multiplicité et la diversité ne facilitent pas une lecture globale de ce qu'ils produisent.
- Donner à chaque PLIE (a) des éléments quantitatifs de référence (caractéristiques des bénéficiaires, taux de sortie, nature de actions, budgets, etc...) et (b) un aperçu des actions conduites par d'autres PLIE.

Ces trois objectifs ont été partiellement atteints grâce à la collaboration active de la majorité des PLIE qui étaient en activité en 2000.

De cette première évaluation ressortent des points de progrès, des contraintes – voire des menaces – et des points forts.

En voici une liste non exhaustive :

Points de progrès :

- ➡ *L'implication des partenaires sociaux en tant que tels – et en particulier celle des organisations syndicales de salariés est à améliorer.*
- ➡ *Les actions spécifiques pour les publics féminins sont à développer.*
- ➡ *Il en est de même des actions utilisant les NTIC ou ayant pour objet de permettre aux bénéficiaires des PLIE de maîtriser ces technologies.*
- ➡ *Une harmonisation des données quantitatives et de leur mode de présentation est à rechercher entre tous les PLIE.*

Contraintes et menaces :

En matière de financements :

- ➡ *Complexité vis-à-vis des procédures et des dépendances vis-à-vis des délais de financements du FSE (calendrier des CTS, etc...).*
- ➡ *Difficultés pour "consolider" les financements (obtention des certifications de co-financements, etc...).*
- ➡ *Complexité de la gestion et du contrôle des fonds publics distribués.*

En matière de management :

- ➡ *Limite de la faiblesse de l'implication de l' élu.*
- ➡ *Limite de la faiblesse de la compétence du directeur / de la directrice (comme pour toute organisation animée par une petite équipe).*
- ➡ *Dépendance vis-à-vis de la "bonne répartition des rôles dans le binôme élu – directeur / directrice".*
- ➡ *Difficulté à gérer un dispositif complexe avec la contrainte imposée par l'Etat de limiter les frais de fonctionnement.*
- ➡ *Difficulté pour les élus non directement impliqués dans les politiques insertion et emploi de comprendre et de soutenir des dispositifs comme les PLIE au sein des conseils communautaires ou conseils municipaux.*
- ➡ *Difficulté à prendre en compte les changements brusques et difficilement prévisibles de certaines mesures et dispositifs – ainsi que "l'empilement" de ces mesures et dispositifs qui contribue parfois à brouiller les perspectives pour les bénéficiaires comme pour les élus et les opérateurs.*

En matière de partenariat :

- ➡ *L'ANPE, perçue parfois comme un frein à l'action du PLIE (la convention passée entre l'Agence et l'Alliance Villes Emploi devrait contribuer à résoudre ce problème).*

En matière de publics :

→ *Des bénéficiaires qui cumulent des difficultés de plus en plus grandes compromettant les possibilités de "sorties positives".*

Points forts :

La lecture des données fournies par les PLIE et des "fiches action" qu'ils ont transmises fait ressortir (a) la contribution de ces Plans à l'insertion professionnelle des personnes en difficulté, (b) un ensemble de "valeurs ajoutées" qu'ils apportent à leurs territoires et (c) une rigueur dans les processus et les mécanismes de mise en œuvre.

La contribution à l'insertion professionnelle :

En concentrant des moyens humains et financiers sur un public cumulant des difficultés d'accès à l'emploi, les PLIE apportent la preuve qu'il est possible – au moins une fois sur deux – de conduire à un emploi durable ces publics.

Ils le font en organisant des parcours individualisés d'insertion professionnelle combinant accueil – bilan – orientation, accompagnement très renforcé par des référents spécialisés, activités insérantes et / ou contrats courts, formation, aide personnalisée pour l'accès à l'emploi.

Pour cela ils s'appuient sur les organismes qui, localement, travaillent dans le domaine de l'insertion et de l'emploi : ANPE, Mission Locale, CCAS, structures d'insertion par l'activité économique, organismes de formation, clubs d'entreprises, etc... C'est en mobilisant ces organismes sur des objectifs communs, en leur apportant des moyens supplémentaires et en organisant une coordination, que les PLIE peuvent obtenir leurs résultats.

Les valeurs ajoutées :

L'évaluation "qualitative" montre que les PLIE :

→ **Contribuent aux initiatives locales** et au développement local en apportant des ressources financières et en ingénierie aux projets locaux ayant pour finalité l'insertion professionnelle des personnes "en difficulté" : création d'activités insérantes, mise en place de "plates-formes" ou de méthodes pour l'accès à l'emploi, organisation de formations répondant à des besoins d'entreprises, aide à la création d'entreprises par leurs bénéficiaires, etc... Les PLIE contribuent en outre à l'innovation dans ces domaines.

- ➔ **Rendent plus visibles** pour leurs bénéficiaires, pour leurs partenaires, pour les entreprises et pour les élus, les actions menées sur le territoire en matière d'insertion et d'emploi et les financements correspondants (y compris du FSE).
 - Pour les bénéficiaires : puisqu'ils organisent des "parcours" avec des étapes - actions identifiées et une sortie balisée vers l'emploi.
 - Pour les autres : puisque ces PLIE sont des projets "partagés" intégrant l'ensemble des acteurs et des actions insertion et emploi – des projets nés de diagnostics partagés.
- ➔ **Favorisent une approche à la fois préventive et curative** au bénéfice de leurs publics – à qui ils évitent de s'enfoncer dans le chômage de longue durée et dans l'assistanat – et des entreprises – en anticipant les besoins de recrutement de celles-ci.
- ➔ **Ont la capacité d'apporter des réponses "sur mesure"** à leurs bénéficiaires avec une bonne réactivité.
- ➔ **Viennent en appui aux politiques de l'Etat et des Collectivités Territoriales** sur leur territoire.
- ➔ **Réunissent tous les partenaires** concernés par l'insertion et l'emploi sur un territoire autour d'un diagnostic partagé et d'un projet partagé avec des objectifs et des choix stratégiques explicites. Ce partenariat se vit ensuite au quotidien, notamment au sein des instances d'animation du PLIE (Comité de Pilotage, Comité Opérationnel, ...).
- ➔ **Fonctionnent avec des processus et des mécanismes de mise en œuvre rigoureux** qui peuvent encore cependant être améliorés sur certains points.

En agissant localement pour l'emploi avec une concentration et une mutualisation de moyens, en recherchant pour leur territoire la meilleure cohérence possible des politiques et des acteurs de l'insertion et de l'emploi au service des personnes durablement exclues du marché du travail, en mobilisant de plus en plus les entreprises sur des actions concrètes en faveur de ces personnes,

les PLIE remplissent de mieux en mieux leur fonction de "maître d'ouvrage délégué" des politiques d'insertion et emploi des collectivités locales et des établissements intercommunaux.

Annexes

Annexe 1

Classement des actions par sujet

	<i>Chapitres</i>	<i>Paragraphes</i>	<i>Pages</i>
Actions spécifiques (ingénierie)	1	1.2/2	21
	4	4.2.1	28
ANPE	7		44
Clause sociale	10	10.23	51
Communication	3	3.1 , 3.2	24
	3	3.5	26
	6	6.12	35
	9	9.1	46
	9	9.4	48
Création d'emploi par les bénéficiaires	1	1.1/3	20
Emplois - Aide à la recherche d'emploi	4	4.12	28
Emplois - Maintien dans l'emploi	4	4.3	29
	6	6.12	38,39,40
	8		45
Emplois - Médiation à l'emploi	1	1.1/1	18
Entreprises			25 et 26
- sensibilisation	3	3.4	31
- recrutement	5	5.2	41, 42, 43
- recrutement	6	6.2.1	45
- clubs d'entreprises	8		46 et 47
- clubs d'entreprises	9	9.2	51
- partenariats divers	10	10.2.2	
Formation (ingénierie)	4	4.3	29
	5	5.1	30
	5	5.2	31
	6	6.12	37 et 38
Formation préparant à des emplois repérés	1	1.2/3	22
	10	10.2.2	51
Intercommunalité	9	9.5	49
Mobilité	1	1.1/2	20
	10	10.1	50
NTIC	2		23
Parcours	6	6.12	33 et 34
- entrées et suivis	6	6.12	34 et 35
- diagnostics et bilans	6	6.12	35
- accompagnement	6	6.12	35 et 36
Parcours spécifiques	6	6.12	40
Professionalisation des acteurs	1	1.2/1	21
	9	9.3	48
Publics très éloignés de l'emploi (ingénierie d'action)	6	6.11	32 et 33
Réseaux : animation des réseaux	4	4.2.2	29
	6	6.11	33
Réseaux : participation à des réseaux	7		44
	9	9.1	46
Structures d'insertion par l'activité économique (ingénierie)	1	1.1/2	19
	4	4.1.1	27
	4	4.3	29
	6	6.12	36 et 37

Annexe 2

Liste des PLIE dont les réponses ont été traitées

PLIE de la Communauté Urbaine d'Arras
PLIE d'Aurillac
PLIE des 7 Vallées- Ruralité Insertion
PLIE de l'Arrondissement de Béthune
PLIE du Blaisois
PLIE de la Communauté d'Agglomération du Boulonnais
PLIE du Bassin Cannois
PLIE de Chanteloup- Rives de Seine
PLIE de Cherbourg
PLIE Clermont - Communauté
PLIE du Douaisis
PLIE Entreprendre Ensemble Dunkerque
PLIE de la Communauté d'Agglomération d'Elbeuf Boucle de Seine
PLIE de la Ville Nouvelle du Nord-Ouest de l'Etang de Berre
PLIE de Fourmies Trélon
PLIE de l'Agglomération Périgourdine (Périgueux)
PLIE de La Seyne-sur-Mer
PLIE du Creusot- A.P.I.E
PLIE des Mureaux
PLIE de Libourne Emploi
PLIE de Lille Réussir
PLIE du Pays de Lorient
PLIE du Pays de Lunel
PLIE de Lyon
PLIE du Bassin d'emploi Cluny - Macon
PLIE du Mantois
PLIE de la Communauté d'Agglomération du Pays de Morlaix
PLIE de l'Agglomération Mulhousienne
PLIE de l'Agglomération Nancéienne
PLIE de Narbonne- Narbonne Insertion
PLIE du Pays d'Héricourt
PLIE de Rueil-Malmaison - Garches et Vaucresson
PLIE de la Communauté Urbaine de Strasbourg
PLIE du Sud Est Dijonnais
PLIE d'Abbeville
PLIE du Beauvaisis
PLIE de la Communauté de Communes du Loannais
PLIE du Plateau Picard
PLIE de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix
PLIE d'Albi
PLIE de l'Auxerrois
PLIE de Béziers
PLIE du Pays de Brest
PLIE du Choletais
PLIE du Pays de Condé
PLIE Plaine Centrale Initiative (Créteil)
PLIE de l'Agglomération Doloise
AMPLIE Joué les Tours
PLIE de La Roche sur Yon et du Pays Yonnais
PLIE de Laval
PLIE du Centre Est Bretagne
PLIE des 7 communes
PLIE de Nice
PLIE de la Communauté de l'Agglomération Orléannaise
PLIE du Périgord Vert (Nontron)
PLIE de Rennes Métropole
PLIE Comité de Bassin d'Emploi du Seignanx
PLIE de la Communauté d'Agglomération de St Brieuc
PLIE Uni Est - Est et Sud-Est Lyonnais
PLIE du Vendomois

Annexe 3

Liste des PLIE ayant envoyé des fiches actions

PLIE d'Angers- Trélaze
PLIE de Besançon
PLIE de Chanteloup -Rives de Seine
PLIE de Cherbourg
PLIE de Dunkerque - Entreprendre Ensemble
PLIE de Fourmies - Trélon
PLIE de Joué-les-Tours
PLIE de la Communauté d'Agglomération de Vichy
PLIE de la Communauté d'Agglomération du Boulonnais
PLIE de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix en Provence
PLIE de la Communauté d'Agglomération du Pays de Morlaix
PLIE de la Communauté d'Agglomération Orléanaise
PLIE de la Communauté Urbaine d'Arras
PLIE de la Communauté Urbaine de Strasbourg
PLIE de La Seyne sur Mer
PLIE de la Ville Nouvelle du Nord-Ouest de l'Etang de Berre
PLIE de l'Agglomération Doloise
PLIE de l'Agglomération Mulhousienne
PLIE de l'Agglomération Nancéienne
PLIE de l'Agglomération Périgourdine
PLIE de l'Arrondissement de Béthune
PLIE de Laval
PLIE de Libourne
PLIE de Lille - Réussir
PLIE de Luneville
PLIE de Lyon
PLIE de Marseille
PLIE de Maubeuge - Val de Sambre
PLIE de Narbonne
PLIE de Nimes - Marguerrites
PLIE de Plaine Centrale Initiative (Créteil)
PLIE de Rennes - Métropole
PLIE de Roubaix – Gagner
PLIE de Rueil-Malmaison – Garches - Vaucresson
PLIE de Tourcoing
PLIE de Uni-Est - Est et Sud-Est Lyonnais
PLIE des 7 Communes (Les Ulis)
PLIE des 7 Vallées - Ruralité Insertion (Beaurainville)
PLIE des Coteaux d'Azur (Carros)
PLIE du Bassin Cannois
PLIE du Bassin d'Emploi Avignonnais
PLIE du Blaisois
PLIE du Chôletais
PLIE du Cœur de l'Herault
PLIE du Creusot - APIE
PLIE du Douaisis
PLIE du Mantois
PLIE du Pays de Condé
PLIE du Pays de Lorient
PLIE du Pays de Lunel
PLIE du Pays d'Héricourt
PLIE du Périgord Vert (Nontron)
PLIE du Sud Est Dijonnais
PLIE du Sud Loire Réze
PLIE du Vendômois

Annexe 4

**Liste des PLIE ayant répondu à l'enquête
mais dont les données n'ont pu être traitées dans les délais**

PLIE de l'agglomération Tarbaise
PLIE de Rhône Sud
PLIE de Saint Herblain
PLIE de Saint Quentin en Yvelines
PLIE de Val de Lorraine

Annexe 5

Tableau 1 : Analyse des flux d'entrées et de sorties pour l'année 2000 (ancienne programmation)

Caractéristiques des bénéficiaires	Entrées année 2000 période ancienne programmation		En parcours durant la période ancienne programmation		En parcours à la fin de la période ancienne programmation		Sorties durant la période de l'ancienne programmation							
	1		2		3		Sur un emploi		Autres sorties positives		Total sorties sans suite		Sans suite	
							4	5	6	Dont abandons	Dont déménagements décès, retraite	Dont autres		
Nombre total	16841	46861	27496	9458	614	9293	4745	1002	3537					
Dont :														
hommes	50,39%	51,63%	49,34%	57,21%	52,99%	52,10%	49,67%	54,37%	55,04%					
femmes	49,61%	48,37%	50,66%	42,79%	47,01%	47,90%	50,33%	45,63%	44,96%					
< 26 ans	32,47%	34,26%	29,95%	35,24%	29,06%	45,38%	57,62%	31,66%	31,18%					
> 26 ans	67,53%	65,74%	70,05%	64,76%	70,94%	54,62%	42,38%	68,34%	68,82%					
dont 45 + citibres européens	12,00%	10,27%	10,67%	7,38%	10,54%	12,09%	11,95%	14,63%	11,75%					
dont 50 +	6,74%	6,70%	6,68%	6,50%	5,41%	7,05%	6,25%	7,21%	8,15%					
Travailleurs handicapés	6,31%	5,91%	6,37%	5,73%	8,83%	4,65%	3,16%	5,24%	6,59%					
• CLD	46,23%	49,22%	51,51%	52,29%	42,74%	40,20%	41,18%	36,90%	39,34%					
dont inscrits ANPE	32,47%	26,71%	27,70%	25,10%	23,93%	25,80%	31,80%	24,45%	17,60%					
• RMI	33,43%	32,24%	33,90%	26,93%	37,32%	32,82%	29,13%	39,30%	36,67%					
dont inscrits ANPE	23,28%	19,43%	20,02%	15,39%	22,51%	21,77%	24,84%	27,51%	16,31%					
• Autres publics en difficulté	20,34%	18,53%	14,59%	20,78%	19,94%	26,98%	29,69%	23,80%	24,00%					
Niveau														
VI	27,62%	27,16%	29,74%	22,01%	16,24%	26,01%	24,48%	27,51%	27,87%					
V bis	22,77%	21,97%	22,37%	21,19%	30,77%	21,14%	22,10%	18,78%	20,27%					
V	29,33%	31,26%	29,71%	33,44%	23,65%	33,77%	31,28%	33,84%	37,22%					
IV et +	17,14%	16,17%	14,37%	21,12%	25,93%	15,47%	18,29%	14,85%	11,65%					
Indéterminé	3,15%	3,43%	3,80%	2,25%	3,42%	3,61%	3,84%	5,02%	2,99%					

Tableau 1bis : Analyse des flux d'entrées et de sorties pour l'année 2000 (nouvelle programmation)

Caractéristiques des bénéficiaires	Entrées année 2000 période nouvelle programmation		En parcours durant la période nouvelle programmation		En parcours au 31/12/00		Sorties durant la période de la nouvelle programmation					
	I	2	3	4	5	6	Sans suite			Dont autres		
							Sur un emploi	Autres sorties positives	Total sorties sans suite		Dont abandons	Dont démenagements décès, retraite
Nombre total	7836	24258	18622	2807	171	2658	886	420	1352			
Dont :												
hommes	51,20%	51,54%	51,34%	50,64%	51,32%	53,93%	48,52%	43,27%	57,12%			
femmes	48,80%	48,46%	48,66%	49,36%	48,68%	46,07%	51,48%	56,73%	42,88%			
< 26 ans	38,70%	37,29%	36,13%	41,22%	36,84%	42,24%	25,32%	48,08%	45,26%			
> 26 ans	61,30%	62,71%	63,87%	58,78%	63,16%	57,76%	74,68%	51,92%	54,74%			
dont 45 + critères européens	7,69%	6,57%	6,66%	5,83%	5,26%	6,75%	13,92%	5,77%	5,29%			
dont 50 +	5,73%	6,05%	5,21%	9,90%	5,26%	8,56%	6,75%	0,96%	9,58%			
Travailleurs handicapés	3,82%	4,28%	4,76%	1,83%	6,58%	2,99%	4,22%	0,00%	3,01%			
• CLD	49,76%	51,49%	54,11%	39,86%	50,00%	43,42%	32,91%	35,58%	46,44%			
dont inscrits ANPE	13,90%	17,19%	17,09%	19,80%	35,53%	14,27%	23,63%	12,50%	12,50%			
• RMI	34,66%	33,67%	34,54%	26,51%	27,63%	34,66%	45,99%	30,77%	32,48%			
dont inscrits ANPE	10,33%	11,59%	12,39%	8,20%	17,11%	8,63%	21,52%	9,62%	5,29%			
• Autres publics en difficulté	15,57%	14,84%	11,35%	33,63%	22,37%	21,92%	21,10%	33,65%	21,08%			
Niveau												
VI	27,88%	30,86%	30,77%	30,71%	26,32%	31,87%	33,76%	35,58%	31,11%			
V bis	22,62%	22,35%	21,68%	23,39%	31,58%	25,89%	26,16%	22,12%	26,28%			
V	31,36%	31,96%	33,02%	27,19%	28,95%	28,88%	27,43%	31,73%	28,83%			
IV et +	15,46%	13,17%	12,73%	18,03%	13,16%	11,55%	10,13%	7,69%	12,23%			
Indéterminé	2,68%	1,67%	1,80%	0,68%	0,00%	1,81%	2,53%	2,88%	1,55%			

**Tableau 3 : Financements réalisés du PLIE pour l'année 2000
(ancienne programmation)**

	Chiffres arrondis en euros		
	Total financements Directs + indirects	Dont financements	
		Directs(*)	Indirects Mobilisés en contrepartie du FSE
Collectivités locales (communes, communautés de communes, agglo., communauté urbaine, ...)	21 659 383	6 475 051	15 184 332
Conseil Général	10 108 295	2 176 780	7 931 515
Conseil Régional	4 758 870	1 023 657	3 735 213
FSE ancienne programmation affecté par l'Etat	26 246 961	26 246 961	
<i>TOTAL hors fonds privés, divers et Etat</i>	62 773 508	35 922 448	26 851 060
Fonds privés	7 440 521		
Autres (exemple : subvention ou contre-parties apportées par un OHLM, un CHR, etc...)	10 261 922		
Etat non éligible	41 702 197		
<i>TOTAL Général</i>	122 178 148		

(*) : Directs : ce qui passe par la structure gestionnaire du PLIE.

**Tableau 3bis : Financements réalisés du PLIE pour l'année 2000
(nouvelle programmation)**

	Chiffres arrondis en euros		
	Total financements Directs + indirects	Dont financements	
		Directs(*)	Indirects Mobilisés en contrepartie du FSE
Collectivités locales (communes, communautés de communes, agglo., communauté urbaine, ...)	6 917 130	3 379 456	3 537 675
Conseil Général	4 413 964	887 226	3 526 738
Conseil Régional	1 269 493	320 627	948 866
FSE nouvelle programmation affecté par l'Etat	9 706 650	9 706 650	
TOTAL hors Etat	22 307 237	14 293 959	8 013 278
Fonds privés	5 552 123		
Autres (exemple : subvention ou contreparties apportées par un OHLM, un CHR, etc...)	6 068 592		
Etat non éligible	14 409 912		
TOTAL Général	48 337 865		

(*) : Directs : ce qui passe par la structure gestionnaire du PLIE.

Annexe 6

Processus et mécanisme de mise en œuvre

- Procédez-vous à des "appels à projets" auprès des opérateurs ?

	Effectifs	%
Non réponse	1	2,3
Oui	26	59,1
Non	17	38,6
TOTAL	44	100

- Existe-t-il une procédure de suivi et de contrôle des conventions passées avec les opérateurs ?

	Effectifs	%
Oui	40	90,9
Non	4	9,1
TOTAL	44	100

- Existe-t-il une procédure de suivi des publics (contrat d'engagement du bénéficiaire dans le PLIE, procédure d'abandon formalisée, etc...) ?

	Effectifs	%
Non réponse	1	2,3
Oui	42	95,5
Non	1	2,3
TOTAL	44	100

- Existe-t-il un "guide des procédures" du PLIE ?

	Effectifs	%
Non réponse	1	2,3
Oui	20	45,5
Non	23	52,3
TOTAL	44	100

• Utilisez-vous :

- un logiciel de gestion des parcours ?

	Effectifs	%
Oui	36	81,8
Non	8	18,2
TOTAL	44	100

- un logiciel de gestion financière ?

	Effectifs	%
Non réponse	2	4,5
Oui	16	36,4
Non	26	59,1
TOTAL	44	100

• Avez-vous organisé une communication régulière avec :

- le grand public (journal, ...) ?

	Effectifs	%
Non réponse	3	6,8
Oui	12	27,3
Non	29	65,9
TOTAL	44	100

- les bénéficiaires (livret, lettres, réunions, ...) ?

	Effectifs	%
Non réponse	4	9,1
Oui	22	50,0
Non	18	40,9
TOTAL	44	100

- les opérateurs partenaires ?

	Effectifs	%
Non réponse	2	4,5
Oui	35	79,5
Non	7	15,9
TOTAL	44	100

- les élus ?

	Effectifs	%
Non réponse	3	6,8
Oui	33	75,0
Non	8	18,2
TOTAL	44	100

- les partenaires institutionnels ?

	Effectifs	%
Non réponse	2	4,5
Oui	33	75,0
Non	9	20,5
TOTAL	44	100

- les entreprises ?

	Effectifs	%
Non réponse	2	4,5
Oui	19	43,2
Non	23	52,3
TOTAL	44	100

• Fréquence des réunions :

- du Conseil d'Administration :

	Effectifs	%
Non réponse	11	25,0
1 fois par an	3	6,8
2 à 3 fois par an	18	40,9
+ de 3 fois par an	12	27,3
TOTAL	44	100

- du Comité de Pilotage :

	Effectifs	%
Non réponse	3	6,8
1 fois par an	8	18,2
2 à 3 fois par an	28	63,6
+ de 3 fois par an	5	11,4
TOTAL	44	100

- du Comité Opérationnel :

	Effectifs	%
Non réponse	2	4,5
2 fois par mois	16	36,4
1 fois par mois	14	31,8
1 fois tous les 2 mois	8	18,2
- 1 fois tous les 2 mois	4	9,1
TOTAL	44	100

Annexe 7

Grille d'évaluation des PLIE Année 2000

TABLEAUX À RENSEIGNER ET MODÈLE DE "FICHE ACTION"

(Cf. aussi "Notice explicative" jointe)

SOMMAIRE :

<i>Tableau n°1 - Analyse des flux d'entrées et de sorties - Année 2000 ancienne programmation.....</i>	<i>2</i>
<i>Tableau n°1 bis - Analyse des flux d'entrée et de sortie - Année 2000 nouvelle programmation.....</i>	<i>3</i>
<i>Tableau n°1 ter - Analyse des flux d'entrée et de sortie - Année 2000 ancienne + nouvelle programmation.....</i>	<i>4</i>
<i>Tableau n°2 - Analyse des parcours.....</i>	<i>5</i>
<i>Tableau n°3 - Financements réalisés du PLIE - Année 2000 ancienne programmation</i>	<i>6</i>
<i>Tableau n°3 bis - Financements réalisés du PLIE - Année 2000 nouvelle programmation.....</i>	<i>7</i>
<i>Tableau n°3 ter - Financements réalisés du PLIE - Année 2000 total année.....</i>	<i>8</i>
<i>Tableau n°4 - Analyse des sorties sur emploi 6 mois +</i>	<i>9</i>
<i>Tableau n°5 - Autres données pour l'année 2000.....</i>	<i>10</i>
<i>Tableau n°6 - Processus et mécanismes de mise en œuvre.....</i>	<i>2</i>
<i>Document n°7 - Modèle de fiche action.....</i>	<i>3</i>

A retourner à AVE au plus tard le 30/11/01

Tableau n°1 : Analyse des flux d'entrées et de sorties pour l'année 2000 ancienne programmation

A PLIE de : Objectif quantitatif du PLIE : Entrées : Date de fin de l'ancienne programmation (jour/mois) : Entrées : Sorties positives : Nb de mois ancienne programmation (sur année 2000) :	
Ancienne programmation	
Population totale du territoire : Nombre de communes adhérentes :	
B Caractéristiques des bénéficiaires Entrées année 2000 période ancienne programmation En parcours durant la période ancienne programmation En parcours à la fin de la période ancienne programmation Sorties durant la période de l'ancienne programmation	1 2 3 4 5 6
	Sur un emploi Autres sorties positives Total sorties sans suite Dont abandons Dont déménagements décès, retraite Dont autres
Nombre total Dont : hommes femmes < 26 ans > 26 ans dont 45 + centres européens dont 50 +	
Travailleurs handicapés • CLD dont inscrits ANPE • RMI dont inscrits ANPE • Autres publiques en difficulté	
Niveau VI V bis V IV et + Indéterminé	

Cf. explications pour remplir ce document dans la "Notice explicative"

A		PLIE de :		Entrées :		Sorties positives :			
Objectif quantitatif du PLIE nouvelle programmation :		Nb de mois nouvelle programmation :							
Date (spécifiée dans le protocole d'accord) de début de démarrage du PLIE nouvelle programmation :									
Nouvelle programmation									
Population totale du territoire :									
Nombre de communes adhérentes :									
B	Caractéristiques des bénéficiaires	Entrées année 2000 période nouvelle programmation	En parcours durant la période nouvelle programmation	En parcours au 31/12/00	Sorties durant la période de la nouvelle programmation				
		1	2	3	Sur un emploi	Autres sorties positives	Sans suite		
							Total sorties sans suite	Dont démissions, décès, retraite	Dont autres
<i>Nombre total</i>					4	5	6		
<i>Dont :</i>									
hommes									
femmes									
< 26 ans									
> 26 ans									
dont 45 + critères européens									
dont 50 +									
<i>Travailleurs handicapés</i>									
• CLD									
dont inscrits ANPE									
• RMI									
dont inscrits ANPE									
• Autres publics en difficulté									
<i>Niveau</i>									
VI									
V bis									
V									
IV et +									
Indéterminé									

Cf. explications pour remplir ce document dans la "Notice explicative"

Tableau n°1 ter : Analyse des flux d'entrées et de sorties pour la totalité de l'année 2000 A renseigner avec précision

A	PLIE de :	Entrées :	Sorties positives :
----------	-----------	-----------	---------------------

B	Caractéristiques des bénéficiaires	Entrées année 2000	En parcours dans l'année 2000	En parcours au 31/12/00	Sorties année 2000					
		1	2	3	Sur un emploi	Autres sorties positives	Sans suite		Dont autres	
							Total sorties sans suite	Dont abandons		Dont démenagements décès, retraite
	<i>Nombre total</i>				4	5	6			
	<i>Dont :</i>									
	hommes									
	femmes									
	< 26 ans									
	> 26 ans									
	dont 45 + entrées européennes									
	dont 50 +									
	<i>Travailleurs handicapés</i>									
	• <i>CLD</i>									
	dont inscrits ANPE									
	• <i>RMI</i>									
	dont inscrits ANPE									
	• <i>Autres publiques en difficulté</i>									
	<i>Niveau</i>									
	VI									
	V bis									
	V									
	IV et +									
	Indéterminé									

Cf. explications pour remplir ce document dans la "Notice explicative"

Tableau n°2 : Analyse des parcours sur l'année totale 2000

A renseigner avec le plus d'information possible

PLIE de :

Action ou étape	Nombre de bénéficiaires dans l'action ou l'étape au 31/12/00	Cumul du nombre d'actions de l'année pour les bénéficiaires en parcours du 1/1 au 31/12/00
• Actions spécifiques relevant de "l'accompagnement social" - cf. définition		
• Activités d'utilité sociale (CES) :		
Dont chantiers d'insertion si données disponibles		
Dont avec formation complémentaire		
• EI, AI, RQ; ETTI		
• Formations (hors formations complémentaires CES) :		
Dont actions d'orientation (bilans de compétences, etc...)		
Dont formation qualifiante		
• "Médiation à l'emploi", y compris bénéficiaires sur des contrats d'intérim, des CDD moins de 6 mois, etc... - hors EI, AI, RQ, ETTI et CES - cf. définition		
• En cours de création d'entreprise		
• Emploi avant sortie prévisible à 6 mois +		
• Accompagnement renforcé seul, entre deux étapes, par le "réfèrent PLIE"		
TOTAL		

**Tableau 3 : Financements réalisés du PLIE
pour l'année 2000 ancienne programmation**

PLIE de :
Période ancienne programmation : du 1/1/00 au --/--/00 soit mois

	Chiffres arrondis, en euros		
	Total financements Directs + indirects	Dont financements	
		Directs(*)	Indirects Mobilisés en contrepartie du FSE
Collectivités locales (communes, communautés de communes, agglo., communauté urbaine, ...)			
Conseil Général			
Conseil Régional			
Fonds privés			
Autres (exemple : subvention ou contre- parties apportées par un OHLM, un CHR, etc...)			
FSE affecté par l'Etat au titre de l'ancienne programmation			
TOTAL hors Etat			
Etat non éligible			
TOTAL Général			

(*) : Directs : ce qui passe par la structure gestionnaire du PLIE.

**Tableau 3 bis : Financements réalisés du PLIE
pour l'année 2000 nouvelle programmation**

PLIE de :

Période nouvelle programmation : du --/--/00 au 31/12/00 soit mois

	Chiffres arrondis, en euros		
	Total financements Directs + indirects	Dont financements	
		Directs(*)	Indirects Mobilisés en contrepartie du FSE
Collectivités locales (communes, communautés de communes, agglo., communauté urbaine, ...)			
Conseil Général			
Conseil Régional			
Fonds privés			
Autres (exemple : subvention ou contreparties apportées par un OHLM, un CHR, etc...)			
FSE affecté par l'Etat au titre de la nouvelle programmation			
TOTAL hors Etat			
Etat non éligible			
TOTAL Général			

(*) : Directs : ce qui passe par la structure gestionnaire du PLIE.

**Tableau 3 ter : Financements réalisés du PLIE
pour l'année totale 2000**

PLIE Période du 01/01/00 au 31/12/00 soit 12 mois

		Chiffres arrondis, en euros		
		Total financements Directs + indirects	Dont financements	
			Directs(*)	Indirects Mobilisés en contrepartie du FSE
Collectivités locales (communes, communautés de communes, agglo., communauté urbaine, ...)				
Conseil Général				
Conseil Régional				
Fonds privés				
Autres (exemple : subvention ou contre- parties apportées par un OHLM, un CHR, etc...)				
FSE	Total			
	dont affecté par l'Etat au titre de la nouvelle programmation			
	dont affecté par l'Etat au titre de l'ancienne programmation			
TOTAL hors Etat				
Etat non éligible				
TOTAL Général				

(*) : Directs : ce qui passe par la structure gestionnaire du PLIE.

Tableau n°4 : Analyse des sorties sur emploi 6 mois +

A renseigner
avec le plus d'information possible

PLIE de :

	Nombre de bénéficiaires :
	Année 2000
Secteur d'activité :	
• Agriculture, chasse, sylviculture, pêche	
• Industries manufacturières	
• Construction	
• Commerce	
• Réparation automobile	
• Hôtels et restaurants	
• Transport et communications	
• Activités financières	
• Services aux entreprises	
• Administration publique	
• Education	
• Santé et action sociale	
• Services collectifs, sociaux et personnels	
• Services domestiques	
Type d'employeur :	
• Entreprise	
• Association	
• Secteur public	
Taille de l'établissement :	
• Moins de 10 salariés	
• 10 à 50	
• 50 à 500	
• 500 et plus	
Type de contrat :	
• CDI	
• CDD 6 mois +	
• Contrats en alternance	
Type d'emplois à partir du ROME= 6 à 10 principaux emplois, les plus récurrents des sorties emploi des publics	

Tableau n°5 : Autres données pour l'année 2000

A renseigner
avec les plus d'information possible

PLIE de :

	Nombre	Montant (Euros)
• Nombre d'opérateurs partenaires (autres qu'entreprises) conventionnés avec financement.		
• Nombre d'opérateurs partenaires (autres qu'entreprises) conventionnés sans incidence financière.		
• Nombre de partenaires (autres qu'entreprises) non conventionnés.		
• Opérations conventionnées dans l'année - TOTAL :		
Dont :		
- Activités d'utilité sociale (CES, chantiers école, ...)		
- EI, AI, RQ, ETTI		
- formations		
- création d'entreprises		
- médiation à l'emploi		
- emploi (avant sortie 6 mois +)		
- accompagnement renforcé		
• Nombre d'entreprises partenaires réguliers du PLIE		
• Nombre de réunions collectives organisées par le PLIE dans l'année		
TOTAL		
Dont :		
- "institutionnelles" (comité de pilotage, CA, etc...)		
- "opérationnelles" (comité d'agrément et de suivi, réunions opérateurs, réunions entreprises, etc...)		
Ingénierie :	Nb d'heures :	
Estimation du temps passé (heures) - - - - -	▶	Budget (en euros)
et du budget (euros) - - - - -	- - - - -	▶
consacré dans l'année à l'ingénierie de projets (financement d'un chargé de mission sur cette fonction, financement d'opérateurs spécifiques - bureaux d'études ou autres, etc...)		

Tableau n°6 - Processus et mécanismes de mise en œuvre

PLIE de

- Procédez-vous à des "appels à projets" auprès des opérateurs ? Oui Non

- Existe-t-il une procédure de suivi et de contrôle des conventions passées avec les opérateurs ? Oui Non

- Existe-t-il une procédure de suivi des publics (contrat d'engagement du bénéficiaire dans le PLIE, procédure d'abandon formalisée, etc...) ? Oui Non

- Existe-t-il un "guide des procédures" du PLIE ? Oui Non

- Utilisez-vous :
 - un logiciel de gestion des parcours ? Oui Non
 - un logiciel de gestion financière ? Oui Non

- Avez-vous organisé une communication régulière avec :
 - le grand public (journal, ...) ? Oui Non
 - les bénéficiaires (livret, lettres, réunions, ...) ? Oui Non
 - les opérateurs partenaires ? Oui Non
 - les élus ? Oui Non
 - les partenaires institutionnels ? Oui Non
 - les entreprises ? Oui Non

- Fréquence des réunions :
 - du Conseil d'Administration : 1 fois / an 2 à 3 fois / an + de 3 fois / an
 - du Comité de Pilotage : 1 fois / an 2 à 3 fois / an + de 3 fois / an
 - du Comité Opérationnel : 2 fois / mois et + 1 fois / mois

- (agrément et suivi des parcours) 1 fois / 2 mois moins de 1 fois / 2 mois

Fiche action illustrant :

- *la plus value n°* (n'en mettre qu'une)
- et/ou *la contribution spécifique (lettre) :* (n'en mettre qu'une)⁵
(cf. notice explicative page ...)

Titre de l'action :

Objectif visé par l'action (5 lignes maximum) :

Description de l'action (5 lignes maximum) :

Apport spécifique du PLIE (3 lignes maximum) :

Partenaires principaux :

Résultats obtenus :

Quantitatifs :

Qualitatifs :

Outils, méthodologies, logiciels développés :

(si oui, précisez lesquels)

Budget de l'action (montant total des dépenses en euros ou budget annuel) :

⁵ Si votre "fiche action" concerne plusieurs valeurs ajoutées et / ou plusieurs contributions spécifiques l'indiquer ci-dessous :

Autres "valeurs ajoutées" illustrées par cette chiffre (chiffres) :

Autres "contributions spécifiques" illustrées par cette fiche (lettre) :

NOTICE EXPLICATIVE

Tableaux 1 Analyse des flux d'entrée et de sortie
--

Cadre d'informations générales :

Nous sommes sur des objectifs :

- **Objectifs** quantitatifs du PLIE :
 - (a) Nombre de bénéficiaires **entrés** dans le PLIE (si prévu par le protocole).
 - (b) Nombre de bénéficiaires en **sorties positives** (objectifs chiffrés inscrits dans le Protocole d'Accord).

- Date de fin de l'ancienne programmation :
 - Indiquer cette date (jour et mois).

- Date de démarrage du nouveau PLIE :
 - Indiquer la date correspondant à celle du début de la nouvelle programmation (jour et mois).

Remarque : les deux dates doivent coïncider.

B. Analyse des flux d'entrée et de sortie :

- *Caractéristiques des bénéficiaires :*
 - < 26 ans : y compris 25 ans, 11 mois et 30 jours à l'entrée.
 - CLD : personnes sans emploi depuis plus de 12 mois, inscrites ou non à l'ANPE.
 - "Dont inscrits ANPE" : renseigner si données disponibles.
 - Si CLD et Rmi : classer Rmi.
 - Autres publics en difficultés : mettre dans cette rubrique les jeunes sans qualification, les femmes isolées, etc..., qui ne sont ni allocataires du Rmi, ni identifiés comme CLD.
- (Le total CLD + Rmi + Autres, doit être égal au nombre total de bénéficiaires).**

- 1** • *Entrées :*
 - Comptabiliser ici les entrées validées durant la période.

- 2** • *En parcours durant la période :*
 - Indiquer ici le nombre total de bénéficiaires du PLIE durant la période considérée (quelle que soit la durée de leur passage dans le PLIE durant cette période). C'est à dire pour le :
 - . tableau 1 : période de l'ancienne programmation,
 - . tableau 1 bis : période de la nouvelle programmation,
 - . tableau 1 ter : l'année 2000.

- 3** • *En parcours à la fin de la période :*
 - Classer les bénéficiaires selon leurs caractéristiques **lors de leur entrée dans le PLIE.**

- 4** • *Sorties sur un emploi :*
 - Ne comptabiliser qu'après 6 mois et 1 jour dans un contrat de travail autre que CES supérieur à mi-temps et attesté par l'entreprise (les formations qualifiantes ne sont pas prises en compte ici).

- 5** • *Autres sorties positives :* comptabiliser ici les sorties reconnues comme "positives" dans votre protocole d'accord (par exemple, pour certains PLIE, les entrées en formation qualifiante).

- 6** • *Colonne "dont autres" :* y compris évolution vers des dispositifs plus adaptés à des situations très difficiles (par exemple accompagnement social dense).

<p style="text-align: center;">Tableau 2</p> <p style="text-align: center;">Analyse des parcours</p>
--

Définitions :

- ◆ Un "parcours" débute avec l'intégration du bénéficiaire dans le PLIE et se termine après 6 mois et un jour dans un contrat "durable" (CDI ou CDD plus de 6 mois).
 - ◆ Une "étape" est la composante d'un parcours. Celui-ci comprend normalement plusieurs étapes.
 - ◆ A chaque "étape" correspond une ou plusieurs "actions" (CES, formation CES, EI, médiation à l'emploi, etc...).
 - ◆ La "médiation à l'emploi" est l'étape durant laquelle la personne est accompagnée dans sa recherche d'emploi :
 - soit elle a un contrat de travail court (CDD de quelques semaines, contrat d'intérim, ...),
 - soit elle bénéficie d'une méthode, d'une mesure ou d'un dispositif pour faciliter son accès à un emploi (IOD, Pas Pour l'Emploi, "Cellules recrutement", mesures ANPE, ...).
 - ◆ Un "accompagnement social" est de fait assuré par le "référént PLIE" en charge du montage et du suivi du parcours d'insertion professionnelle. Il a recours, pour cet accompagnement social, aux professionnels concernés (assistants sociaux, médecins, etc...).
- En outre certains PLIE montent des **actions spécifiques** relevant de l'accompagnement social. Ce sont ces actions qui sont recensées ici.

Fiche action

Le cahier des charges de l'évaluation Objectif 3 en cours d'élaboration par le comité d'évaluation installé par la DGEFP précise le contenu de cette évaluation qui, pour la partie qualitative, portera sur la prise en compte de priorités transversales, sur l'application des principes communautaires, sur les modalités de mise en œuvre des actions et sur les processus et mécanismes de mise en œuvre.

Il est proposé de procéder à l'évaluation des PLIE dans les différentes dimensions ci-dessus à partir des "valeurs ajoutées" et des "contributions spécifiques" qu'ils apportent. Le tableau ci-dessous indique les correspondances entre les contenus de l'évaluation, les "valeurs ajoutées" et les contributions spécifiques correspondantes.

La liste de ces "valeurs ajoutées", numérotées de 1 à 11, figure à la fin du présent document.

Chaque PLIE est invité à illustrer des "valeurs ajoutées" et des "contributions spécifiques" avec des fiches .

Contenu de l'évaluation	N° de la valeur ajoutée correspondante	Contributions spécifiques correspondantes
Priorités transversales : <ul style="list-style-type: none"> • Initiatives locales et développement local • NTIC 	2, 9, 10	A. Fonction "plate-forme". B. Fonction "ingénierie". C. Actions menées pour soutenir la création d'entreprise et l'auto emploi. D. Outils de mobilisation des publics : <i>Exemples :</i> - outils NTIC utilisés pour les parcours - réseau NTIC - site "Internet pour l'emploi" - ... E. Préparation des bénéficiaires à des métiers : <i>Exemples :</i> - formations via ou par Internet - "certificats" Internet - "utilisation de logiciels métiers" - ...

Contenu de l'évaluation	N° de la valeur ajoutée correspondante	Contributions spécifiques correspondantes
<ul style="list-style-type: none"> Egalité hommes - femmes 		<p>F. Actions et parcours spécifiques facilitant l'accès de femmes à un emploi :</p> <p><i>Exemples :</i> - actions spécifiques emploi - formation,</p> <p>- aide à la reprise d'activités pour des femmes revenant sur le marché du travail,</p> <p>- aide à la transformation d'activités féminines bénévoles en activités marchandes,</p> <p>- aide à la garde d'enfants (pour faciliter l'emploi des femmes),</p> <p>- ...</p>
<p>Principes communautaires</p> <ul style="list-style-type: none"> Visibilité Concentration Approche préventive Partenariat 	<p>1</p> <p>2, 4</p> <p>1 (public) 6 , 1 0 (employeurs)</p> <p>3, 7 8 (intercommunalité "de projet") 11</p>	<p>G. Toutes actions de communication sur le PLIE auprès :</p> <ul style="list-style-type: none"> des bénéficiaires, du grand public, des partenaires financeurs, des partenaires opérateurs, des élus. <p>H. Choix des publics "cible" :</p> <p><i>Exemple :</i> choix d'un public prioritaire.</p> <p>I. Actions menées "en amont" du PLIE et initiées par lui dans le cadre de son rôle de "plate-forme" (ces actions pouvant être financées par la Politique de la Ville ou par d'autres dispositifs).</p> <p>J. L'organisation du PLIE (institutionnelle et opérationnelle)</p> <p><i>Exemples :</i> - réunions de tous les opérateurs,</p> <p>- fonctionnement du comité "opérationnel",</p> <p>- ...</p>
<p>Modalités de mise en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> Appui aux interventions de l'Etat 		<p>K. Articulation avec les politiques de l'Etat :</p> <p><i>Exemples :</i> - articulation avec le contrat de plan, le</p> <p>contrat de ville, ...,</p> <ul style="list-style-type: none"> participation aux réunions du SPE, conventions avec l'ANPE, articulation avec le PAP, articulation avec TRACE, ...

Contenu de l'évaluation	N° de la valeur ajoutée correspondante	Contributions spécifiques correspondantes
<ul style="list-style-type: none"> • Prise en compte des politiques des collectivités territoriales • Prise en compte des politiques des collectivités locales • Implication des partenaires sociaux 	5	<p>L. Articulation avec les politiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des conseils régionaux (formation, action économique, ...), - des conseils généraux (Rmi) : <p><i>Exemples :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - utilisation par le PLIE des actions de formation financées par la Région, - participation aux CLI, - signature de conventions d'objectifs avec des régions ou des départements, - ... <p>M. Adaptation "sur mesure" du PLIE aux besoins spécifiques de son territoire : <i>(Exemple d'actions spécifiques à un territoire illustrant la capacité d'un PLIE à répondre à des besoins particuliers).</i></p> <p>N. Implication des employeurs et de leurs organisations (syndicats professionnels, chambres consulaires, ...).</p> <p>O. Implication de syndicats de salariés.</p> <p>P. Implication d'OPCA.</p>
Processus et mécanismes de mise en œuvre		Q. (à décrire en remplissant le questionnaire "Processus et mécanismes de mise en œuvre".

Les valeurs ajoutées du PLIE

- (1) Organiser et gérer des “ parcours ” individualisés intégrant les dimensions sociales, formation et travail rémunéré, et améliorant les chances d'accès à un emploi pour ceux qui en étaient éloignés.
- (2) Apporter des moyens supplémentaires sur le territoire, qui permettent d'innover et de prendre des initiatives nouvelles en matière d'insertion par l'économie.
- (3) Contribuer au rapprochement des acteurs économiques et des acteurs sociaux.
- (4) Améliorer la cohérence des actions et des acteurs en matière d'insertion par l'économie sur le territoire.
- (5) Positionner la collectivité locale comme “ maître d'ouvrage ” d'une politique articulant économie, emploi et lutte contre l'exclusion - et, de ce fait, optimiser les effets des moyens de la collectivité alloués à ces politiques.
- (6) Faciliter aux employeurs le recrutement de personnels, en particulier de personnels non qualifiés.
- (7) Contribuer à l'amélioration du “ professionnalisme ” des opérateurs et des offres d'insertion.
- (8) Etre un facteur de cohérence du territoire.
- (9) Contribuer à la création d'emplois et au développement local.
- (10) Contribuer à l'adéquation offre - demande d'emplois.
- (11) Fédérer des opérateurs.

L'ensemble du travail qui a conduit à la production de ce rapport d'évaluation a été réalisé par deux groupes de travail :

un groupe « Evaluation » pour l'organisation de l'ensemble du processus et l'élaboration du questionnaire ; **un groupe « comité de lecture »** pour l'analyse du retour des questionnaires et la rédaction du rapport.

Ces deux groupes de travail ont été co-animés par l'équipe de l'Alliance Villes Emploi et la coopérative de consultants E2I.

Le groupe « Evaluation » est composé

• de Directeurs de PLIE adhérents à L'Alliance Villes Emploi

- ✓Annick SEGABIOT, CBE St Ouen, projet de PLIE
- ✓Bernard KUHN, PLIE de l'Agglomération Mulhousienne
- ✓Caroline JOANDET, PLIE de Bègles
- ✓Catherine GAVERIAUX, PLIE du Vermandois
- ✓Denis BRENDEL, PLIE de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix-en-Provence
- ✓Guillemette DUSSART, PLIE Chanteloup-Rives de Seine
- ✓Maria ALGABA, PLIE d'Asnières/Villeneuve-la-Garenne
- ✓Marie-Dominique LACOSTE, PLIE de Lille
- ✓Nathalie GAUDANT, PLIE de Rueil-Malmaison, Garches et Vaucresson
- ✓Pascal HAVERBEKE, PLIE de Dunkerque
- ✓Valérie FLAHAUT, PLIE du Pays de Lunel

• de représentants d'Europolie

- ✓Armand RAUCHER, PLIE d'Angers-Trélazé

Le groupe « Comité de lecture » est composé

• de Directeurs de PLIE adhérents à l'Alliance Villes Emploi

- ✓Bernard KUHN, PLIE de l'Agglomération Mulhousienne
- ✓Denis BRENDEL, PLIE de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix en Provence
- ✓Guillemette DUSSART, PLIE Chanteloup-Rives de Seine
- ✓Marie-Dominique LACOSTE, PLIE de Lille
- ✓Pascal HAVERBEKE, PLIE de Dunkerque
- ✓Valérie FLAHAUT, PLIE du Pays de Lunel

• de représentants d'Europolie

- ✓Christian PANICO, PLIE du Plateau Picard
- ✓Philippe BEAUCULAT, PLIE de Blois

La coopérative de consultants E2I

- ✓Henri LE MAROIS
- ✓Virginie FUGER

L'Alliance Villes Emploi

- ✓Marie-Pierre ESTABLIE
- ✓Cristel CARMENE